

FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

1

Réception - Déchargement PETITE STRUCTURE

Fiche de poste

Il est en charge de réceptionner les produits ou colis du camion fournisseur lors de leur arrivée au point de distribution.

Il travaille en journée sur des horaires fixes mais qui peuvent être décalés pour accueillir les livraisons tôt le matin.

Il décharge à la main la marchandise et se fait aider de matériel de manutention : diable, transpalette manuel (parfois électrique), caddie pour faciliter ses interventions.

Tâches effectuées

Son travail consiste à :

- Aider le transporteur à se positionner au plus près du quai de déchargement;
- Accueillir le chauffeur et récupérer le bon de livraison;
- Décharger la marchandise avec ou sans l'aide du chauffeur, jusqu'au point de contrôle;
- Vérifier l'état des produits, identifier les anomalies pour les transmettre au service concerné;
- Veiller au respect des règles d'hygiène, aux procédures qualité;
- Renseigner le support de suivi de commande;
- Remplir les documents de réception et apposer un tampon pour les valider.

Contraintes de pénibilité

Manutentions manuelles de charges

Il porte à la main les produits et les colis pour les sortir du camion et les déposer à nouveau sur le quai de réception au sol, sur une palette, ou sur une table de travail où ils seront ultérieurement contrôlés.

Il peut aussi utiliser le matériel de manutention mis à sa disposition notamment le transpalette manuel qu'il tire (très rarement palette au-delà de 250 kg) ou le transpalette électrique.

Si son activité de déchargement s'opérait en continuité sur 7h00, il porterait chaque jour au maximum près de 2 800 kg et il soulèverait et déplacerait pendant près de 70 mn des charges de plus de 10kg ou des palettes de plus de 250 kg



Contraintes de pénibilité

Postures pénibles

Pour décharger le camion il se saisit et déplace des colis en hauteur en levant les bras au dessus de ses épaules ou fléchit son corps de plus de 45 degrés ou s'accroupit pour lire les étiquettes et soulever les produits près du sol; de même pour placer sur une palette les colis à sortir du camion. Même opération pour repositionner les colis sur le quai de déchargement ou les réaffecter sur une autre palette.

Si son activité de déchargement s'opérait en continuité pendant 7h00 il adopterait en moyenne, chaque jour, des postures contraignantes pendant près de 140 mn.



Contraintes de pénibilité

Pour les Températures

Il est soumis à la température de son environnement de travail avec une partie à l'extérieur et une partie dans l'entrepôt.

Lors du déchargement de produits surgelés c'est le livreur qui sort la marchandise. Le réceptionnaire n'est en contact que quelques instants au contact du froid négatif.



Contraintes de pénibilité

Bruit

Il est soumis au bruit de son environnement de travail : la circulation en extérieur, les mouvements sur le quai de déchargement ou à l'intérieur d'un petit entrepôt . Le bruit est mesuré en moyenne tout au long de la journée de 7h00 autour de 65 décibels;

Contraintes de pénibilité

Produits chimiques

Il n'est pas dans ses opérations de déchargement en contact direct avec des produits chimiques dangereux.

Contraintes de pénibilité

Rythmes alternants

Il travaille toujours sur son activité de déchargement et, en principe, sur des horaires fixes.

Contraintes de pénibilité

Travail de nuit

Dans les petites structures son travail s'opère en général le matin et au plus tôt à partir de 6h00. Quelques matins avant 5h00 en cas de besoin mais c'est exceptionnel et reste inférieur à 120 fois par an

Contraintes de pénibilité

Vibrations

Ne se servant pas d'engins de manutention autoportés il n'est pas soumis aux vibrations transmises au corps.

Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
Manutentions manuelles de charges	Si son activité de déchargement se réalisait en continuité sur 7h00, il porterait au maximum chaque jour près de 2 800 kg Il soulèverait et déplacerait, chaque jour en moyenne, des charges de plus de 10 kg ou des palettes de plus de 250 kg pendant près de 70 mn.
Postures pénibles	Si son activité de déchargement se réalisait en continuité pendant 7h00 il se maintiendrait dans des postures pénibles en moyenne chaque jour pendant près de 140 mn: le buste fléchi de plus de 40 degrés, ou en torsion de plus de 30 degrés, en position accroupie ou les bras au dessus des épaules.
Vibrations	Néant
A.C.D	Néant.
Températures	Il est peu soumis aux températures extrêmes
Bruit	Le bruit est mesuré en moyenne, tout le long de la journée de travail de 7h00, autour de 65 décibels. Parfois le bruit d'un engin parfois à plus de 81dB(A)
Travail de nuit	Quelques matins avant 5h00 mais moins de 120 fois par an → Pas de travail de nuit.
Travail en équipes alternantes	Néant.
Travail répétitif	Néant.

FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

2

Réception - Déchargement **SANS ENGIN DE MANUTENTION** **AUTOPORTÉ**

Milieus froids / milieux ambiants



Fiche de poste

Il est en charge de réceptionner les produits ou colis du camion fournisseur lors de leur arrivée au point de distribution.

Il travaille en journée sur des horaires fixes mais qui peuvent être décalés pour accueillir les livraisons tôt le matin.

Il travaille dans une structure de taille moyenne où le déchargement est une activité qui l'occupe moins de trois heures par jour et qui ne nécessite pas l'utilisation en général d'engins de manutention autoportés.

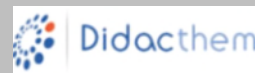
Il décharge la marchandise principalement en se faisant aider par du matériel de manutention du type transpalette électrique mais la part prise par le travail manuel dans son activité de déchargement reste au moins encore de 30%.

-

Tâches effectuées

Son travail consiste à :

- Aider le transporteur à se positionner au plus près du quai de déchargement;
- Accueillir le chauffeur et récupérer le bon de livraison;
- Décharger la marchandise avec ou sans l'aide du chauffeur, jusqu'au point de contrôle;
- Vérifier l'état des produits, identifier les anomalies pour les transmettre au service concerné;
- Veiller au respect des règles d'hygiène, aux procédures qualité;
- Renseigner le support de suivi de commande;
- Remplir les documents de réception et apposer un tampon pour les valider.



3

Contraintes de pénibilité

Manutentions manuelles de charges

Il utilise le matériel de manutention et principalement le transpalette pour décharger les camions.

Il porte la marchandise dégroupée qu'il récupère pour la repositionner sur une palette sur le quai.

Dans ce cas il soulève dans le camion les colis, soit à partir du sol s'ils sont en bas de palette, soit en les prenant en haut de la palette pour les déplacer ensuite sur le quai. Les colis dont le poids est supérieur à 10 kg représente 25% du poids des colis soulevés et déplacés à la main.

Si son activité de déchargement s'opérait en continuité sur 7h00 il porterait en totalité au maximum près de 1600 kg et soulèverait et déplacerait pendant près de 35 mn des charges de plus de 10kg



Contraintes de pénibilité

Postures pénibles

Pour se saisir de la marchandise posée en bas de la palette ou pour reposer les produits sur une autre palette placée sur le quai, il s'accroupit ou fléchit son corps de plus de 45 degrés ou place son corps en torsion de plus de 30 degrés.

Pour récupérer les colis en hauteur il lève les bras au dessus de ses épaules pour soulever les produits et les déplacer vers le quai où ils reposeront sur une nouvelle palette.

Si son activité de déchargement s'opérait en continuité pendant 7h00 il subirait des postures pénibles pendant 55 mn



Contraintes de pénibilité

Vibrations

Ne se servant pas d'engins de manutention autoportés il n'est pas soumis aux vibrations transmises au corps.

Contraintes de pénibilité

Agents Chimiques Dangereux

Il n'est pas, en principe, dans ses opérations de déchargement en contact direct avec des produits chimiques dangereux.

Contraintes de pénibilité

Températures

Il est soumis à la température de son environnement de travail avec une partie à l'extérieur qui représente 20 % du temps et une partie dans l'entrepôt.

Dans le cas de livraison de produits frais il est au contact du froid positif pendant le temps où il décharge et pendant le moment où il positionne la marchandise dans la chambre froide.

Dans ce cas il faut ajouter 130 mn par jour en exposition aux températures extrêmes



Contraintes de pénibilité

Bruit

Il est soumis au bruit de son environnement de travail : la circulation des camions à l'extérieur, les mouvements sur le quai de déchargement ou à l'intérieur de l'entrepôt notamment le bruit du transpalette sur un sol abimé .

Le bruit est mesuré en moyenne autour de 65 décibels pendant près de 4h30 et autour de 70 décibels pendant près de 2h30 lors des périodes de forte activité de déchargement avec quelques pics ponctuels à 75 décibels.

Contraintes de pénibilité

Rythmes alternants

Il travaille toujours sur son activité de déchargement et, en principe, sur un horaire du matin.

Contraintes de pénibilité

Travail de nuit

D'une manière générale, le travail s'opère souvent, sur ce type de structure, le matin à partir de 6h00; néanmoins, on peut trouver des établissements, notamment dans le secteur des fruits et légumes, où l'on commence à 5h00 voire exceptionnellement à 4h00.

Cela reste néanmoins rare.

Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
Manutentions manuelles de charges	Si son activité de déchargement se réalisait en continuité sur 7h00, il porterait au maximum chaque jour près de 1600 kg. Il soulèverait et déplacerait, chaque jour en moyenne, des charges de plus de 10 kg pendant près de 35 mn.
Postures pénibles	Si son activité de déchargement se réalisait en continuité pendant 7h00, il se maintiendrait dans des postures pénibles en moyenne chaque jour pendant près de 55 mn: le buste fléchi de plus de 45 degrés, en torsion de plus de 30 degrés, en position accroupie ou les bras au dessus des épaules.
Vibrations	Néant
A.C.D	Néant.
Températures	Milieu ambiant Il est peu soumis aux températures extrêmes. Milieu Froid S'il décharge pendant toute sa journée des produits frais pour les positionner en chambre froide il sera exposé pendant près de 130 mn à des températures de froid négatif ou positif.
Bruit	Le bruit est mesuré autour de 65 décibels pendant près de 4h30 et autour de 70 décibels pendant près de 2h30 lorsque l'activité est plus importante avec quelques pics ponctuels parfois de 81 décibels
Travail de nuit	D'une manière générale, le travail s'opère souvent dans ce type de structure, le matin à partir de 6h00.
Travail en équipes alternantes	Néant.
Travail répétitif	Néant.

FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

3

Réception – Déchargement - Cariste tous types de sols



Fiche de poste

Il est en charge de réceptionner les produits ou colis du camion fournisseur lors de leur arrivée au point de distribution. Il identifie et répartit les marchandises ou les produits et organise leur rangement en fonction de l'espace disponible et des conditionnements.

Il travaille plutôt en matinée sur des horaires fixes mais qui peuvent être décalés pour accueillir les livraisons tôt le matin.

Il travaille dans des moyennes et grandes structures où les volumes livrés sont importants. Sa journée de travail consiste principalement à décharger des camions à l'aide de transpalette à conducteur porté ou de chariot auto moteur.

Tâches effectuées

Son travail consiste à :

- Aider le transporteur à se positionner au plus près du quai de déchargement;
- Accueillir le chauffeur et récupérer le bon de livraison;
- Décharger la marchandise avec ou sans l'aide du chauffeur livreur ;
- Vérifier l'état des produits, identifier les anomalies pour les transmettre au service concerné;
- Orienter la marchandise vers la zone de contrôle, puis vers la zone de tri ou directement vers la zone de stockage;
- Veiller au respect des règles d'hygiène, aux procédures qualité;
- Renseigner le support de suivi de commande;
- Remplir les documents de réception et apposer un tampon pour les valider.

Contraintes de pénibilité

Manutentions manuelles de charges

L'essentiel de son activité consiste à conduire un chariot automoteur pour manutentionner des marchandises principalement palettisées.

Il porte aussi des colis ou des produits isolés hors palette ou dégroupés, qu'il repositionne sur une autre palette. De même lorsqu'il organise sur le quai ou sur la zone de tri le rangement et la réaffectation des produits.

Dans ces situations, il soulève les colis, soit à partir du sol s'ils sont en bas de palette, soit en les prenant en haut de la palette pour les déplacer ensuite soit sur une palette positionnée sur son chariot soit vers une autre palette au sol.

Il passe au maximum 30% de son temps à des manutentions manuelles dont la moitié sont, en général, des colis de plus de 10 kg.

Si son activité de déchargement s'opérait en continuité sur 7h00 il porterait en totalité au maximum près de 800 kg et soulèverait et déplacerait pendant près de 70 mn des charges de plus de 10kg



Contraintes de pénibilité

Postures pénibles

Lorsqu'il conduit son chariot il est amené, pour diriger ses manœuvres, à positionner son corps en torsion de plus de 30 degrés pendant près de 15% de son temps de conduite.

Pour se saisir de la marchandise posée en bas de la palette ou pour reposer les produits sur une autre palette, il s'accroupit ou fléchit son corps de plus de 45 degrés ou place son corps en torsion de plus de 30 degrés.

Pour récupérer les colis en hauteur il lève les bras au dessus de ses épaules pour soulever les produits et les déplacer vers leur nouvelle affectation. Le positionnement des fourches du chariot en hauteur d'homme permet d'éviter ces postures contraignantes. Néanmoins 30% des manutentions manuelles engendrent ce type de postures.

Si son activité de déchargement s'opérait en continuité pendant 7h00 il subirait globalement des postures pénibles pendant 85 mn;



Contraintes de pénibilité

Vibrations

Il conduit, en moyenne, pendant près de 4h00 son chariot de manutention autoporté; période pendant laquelle il subit des vibrations transmises au corps.

Durant ces 4h00, il travaille pendant près de 2h45 en intérieur sur des sols relativement plat et lisse; les mesures réalisées donnent une moyenne d'exposition à 0,42 m/s².

Durant près d'1h45, il travaille en extérieur sur des sols plus rugueux et déformés. C'est le cas aussi lorsqu'il passe à l'intérieur du dépôt sur des aspérités ou sur des parties de sols mal jointes ou abimées. Dans ce cas, les mesures réalisées donnent un chiffre moyen de 0,55 m/s².

Si le sol est dégradé dans l'ensemble des installations, il subit des vibrations pendant 4h

Contraintes de pénibilité

Agents Chimiques Dangereux

Il n'est pas dans ses opérations de déchargement en contact direct avec des produits chimiques dangereux.

Contraintes de pénibilité

Températures

Il n'est pas exposé aux températures extrêmes



Contraintes de pénibilité

Bruit

Il est soumis au bruit de son environnement de travail : la circulation des camions à l'extérieur, les mouvements sur le quai de déchargement ou à l'intérieur de l'entrepôt le bruit de l'engin autoporté notamment sur un sol abimé .

Le bruit est mesuré en moyenne en cabine autour de 68 décibels pendant près de 4h00 et autour de 73 décibels pendant près de 3h00, lors des périodes de forte activité de déchargement avec des pics entre 78 et 83 décibels liés à la circulation des engins de manutention autoportés, aux coups de klaxon, au bruit du passage des engins sur les plaques métalliques reliées au camion.

Contraintes de pénibilité

Rythmes alternants

Il travaille toujours sur son activité de déchargement et, en principe, sur des horaires fixes.

Contraintes de pénibilité

Travail de nuit

Son travail s'opère le matin, en général à partir de 6h00.

Néanmoins, on peut trouver des établissements, notamment dans le secteur des fruits et légumes, où l'on commence à 5h00 voire exceptionnellement à 4h00.

Cela reste néanmoins rare.

Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
Manutentions manuelles de charges	Si son activité de déchargement se réalisait en continuité sur 7h00, il porterait au maximum des charges de 800 kg. Il soulèverait et déplacerait pendant près de 70 mn des charges de plus de 10 kg
Postures pénibles	Si son activité de déchargement se réalisait en continuité pendant 7h00, il se maintiendrait dans des postures pénibles en moyenne chaque jour pendant près de 85 mn; le buste fléchi de plus de 45 degrés, en torsion de plus de 30 degrés, en position accroupie ou les bras au dessus des épaules.
Vibrations	Sol en bon état : Sur une journée de 7h00, il conduit en moyenne plus de 4h00 pendant lesquelles il est soumis, en fonction des aspérités du terrain, pendant 2h45 à des vibrations mesurées à 0,42 m/s ² et pendant près d'1h40 à des vibrations d'une intensité de 0,55 m/s ² En cas de sol dégradé il est soumis en permanence à des vibrations
A.C.D	Néant.
Températures	Il est soumis à la température de son environnement sans conséquences sur son exposition aux températures extrêmes.
Bruit	Sur une journée de 7h00 il évolue pendant une période de 4h00 dans un environnement sonore mesuré en moyenne à 68 décibels; pendant les 3h00 de forte activité le bruit est mesuré en moyenne à 75 décibels avec quelques pointes entre 78 et 83 décibels.
Travail de nuit	Il travaille en général à partir de 6h00 le matin.
Travail en équipes alternantes	Néant.
Travail répétitif	Néant.

FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

4

Réception produits surgelés

CARISTE

Tous types de sols

Fiche de poste

Il est en charge de réceptionner les produits surgelés du camion fournisseur lors de son arrivée au point de distribution. Il identifie et répartit les marchandises ou les produits et organise leur rangement en fonction de l'espace disponible et des conditionnements.

Il travaille plutôt en matinée sur des horaires fixes mais qui peuvent être décalés pour accueillir les livraisons tôt le matin.

Il travaille dans des moyennes et grandes structures où les volumes livrés sont importants. Sa journée de travail consiste principalement à décharger des camions à l'aide de transpalette à conducteur porté ou de chariot auto moteur.

Tâches effectuées

Son travail consiste à :

- Aider le transporteur à se positionner au plus près du quai de déchargement;
- Accueillir le chauffeur et récupérer le bon de livraison;
- Décharger la marchandise avec ou sans l'aide du chauffeur livreur ;
- Vérifier l'état des produits, identifier les anomalies pour les transmettre au service concerné;
- Orienter la marchandise vers la zone de contrôle, puis vers la zone de garage dans les chambres froides.
- Veiller au respect des règles d'hygiène, aux procédures qualité;
- Renseigner le support de suivi de commande;
- Remplir les documents de réception et apposer un tampon pour les valider.



3

Contraintes de pénibilité

Manutentions manuelles de charges

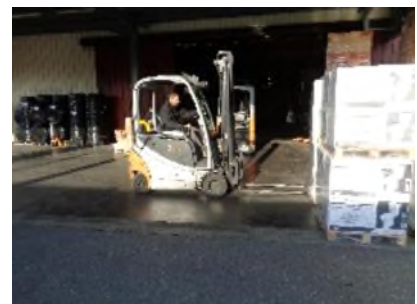
L'essentiel de son activité consiste à conduire un chariot automoteur pour manutentionner des marchandises principalement palettisées.

Il porte aussi des colis contenant des produits frais ou surgelés, isolés, hors palette ou dégroupés, qu'il repositionne sur une autre palette. De même lorsqu'il organise sur le quai ou sur la zone de tri le rangement et la réaffectation des produits.

Dans ces situations, il soulève les colis, soit à partir du sol s'ils sont en bas de palette, soit en les prenant en haut de la palette pour les déplacer ensuite soit sur une palette positionnée sur son chariot soit vers une autre palette au sol.

Il passe au maximum 25 % de son temps à des manutentions manuelles dont un quart sont, en général, des colis de plus de 10 kg.

Si son activité de déchargement s'opérait en continuité sur 7h00 il porterait en totalité au maximum près de 700 kg et soulèverait et déplacerait pendant près de 30 mn des charges de plus de 10kg



Contraintes de pénibilité

Postures pénibles

Lorsqu'il conduit son chariot il est amené, pour diriger ses manœuvres, à positionner son corps en torsion de plus de 30 degrés pendant près de 15% de son temps de conduite.

Pour se saisir de la marchandise posée en bas de la palette ou pour reposer les produits sur une autre palette, il s'accroupit ou fléchit son corps de plus de 45 degrés ou place son corps en torsion de plus de 30 degrés.

Pour récupérer les colis en hauteur il lève les bras au dessus de ses épaules pour soulever les produits et les déplacer vers leur nouvelle affectation. Le positionnement des fourches du chariot en hauteur d'homme permet d'éviter ces postures contraignantes. Néanmoins 30% des manutentions manuelles engendrent ce type de postures.

Si son activité de déchargement s'opérait en continuité pendant 7h00 il subirait globalement des postures pénibles pendant 35 mn.



Contraintes de pénibilité

Vibrations

Il conduit, en moyenne, pendant près de 5h00 son chariot de manutention autoporté; période pendant laquelle il subit des vibrations transmises au corps.

Durant ces 5h00, il travaille pendant près de 2h45 en intérieur sur des sols relativement plat et lisse; les mesures réalisées donnent une moyenne d'exposition à 0,42 m/s².

Durant près d'1h45, il travaille en extérieur sur des sols plus rugueux et déformés. C'est le cas aussi lorsqu'il passe à l'intérieur du dépôt sur des aspérités ou sur des parties de sols mal jointes ou abimées. Dans ce cas, les mesures réalisées donnent un chiffre moyen de 0,55 m/s².

En cas de sol dégradé, il est soumis en permanence à des vibrations.

Contraintes de pénibilité

Agents Chimiques Dangereux

Il n'est pas dans ses opérations de déchargement en contact direct avec des produits chimiques dangereux.

Contraintes de pénibilité

Températures

Lors du déchargement de produits surgelés le réceptionnaire est au contact du froid négatif à chaque passage dans le camion ou lorsqu'il les dépose ensuite dans la gare de la chambre froide. Ce qui le conduit, en moyenne chaque jour, à être exposé pendant près de 300 mn à au froid négatif.

Pour le reste du temps, il est soumis uniquement à la température de son environnement externe de travail et donc peu exposé aux températures extrêmes.



Contraintes de pénibilité

Bruit

Il est soumis au bruit de son environnement de travail : la circulation des camions à l'extérieur, les mouvements sur le quai de déchargement ou à l'intérieur de l'entrepôt le bruit de l'engin autoporté notamment sur un sol abimé .

Le bruit est mesuré en moyenne autour de 63 décibels pendant près de 4h00 et autour de 70 décibels pendant près de 3h00, lors des périodes de forte activité de déchargement avec des pics entre 78 et 82 décibels liés à la circulation des engins de manutention autoportés, aux coups de klaxon, au bruit du passage des engins sur les plaques métalliques reliées au camion.

Contraintes de pénibilité

Rythmes alternants

Il travaille toujours sur son activité de déchargement et, en principe, sur des horaires fixes.

Contraintes de pénibilité

Travail de nuit

Dans les petites structures son travail s'opère en général le matin et au plus tôt à partir de 6h00.

Quelques matins avant 5h00 en cas de besoin mais c'est exceptionnel et reste inférieur à 120 fois par an .

Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
Manutentions manuelles de charges	Il porte près de 700 kg en moyenne par jour Il soulève et déplace, chaque jour en moyenne, des charges de plus de 10 kg pendant près de 30 mn.
Postures pénibles	Il se maintient dans des postures pénibles : corps fléchi de plus de 45 degrés ou en torsion de plus de 30 degrés, position accroupie ou les bras au dessus des épaules en moyenne chaque jour pendant près de 35 mn.
Vibrations	Sol bon état Sur une journée de 7h00, il conduit en moyenne 5h00 pendant lesquelles il est soumis, en fonction des aspérités du terrain, pendant 3h15 à des vibrations mesurées à 0,42 m/s ² et pendant près d'1h45 à des vibrations d'une intensité de 0,55 m/s ² En cas de sol dégradé ou irrégulier il est soumis en permanence à des vibrations dépassant le seuil de 0,5m/s ² .
A.C.D	Néant.
Températures	Il est soumis chaque jour au froid négatif pendant près de 300 mn.
Bruit	Il est soumis au bruit de son environnement de travail : 63 décibels pendant 4h00 et 75 décibels pendant les 3h00 lorsque l'activité est plus forte. Quelques pointe ponctuelles entre 78 et 82 décibels.
Travail de nuit	Quelques matins avant 5h00 mais moins de 120 fois par an → Pas de travail de nuit.
Travail en équipes alternantes	Néant.
Travail répétitif	Néant.

FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

5

Réception contrôle



Fiche de poste

- Il vérifie que les articles reçus sont conformes aux prescriptions émises dans la demande d'achat.
- Il garantit la conformité de la marchandise avant son intégration dans le stock.



Tâches effectuées

- Il récupère la marchandise laissée par les réceptionnaires;
- Il ouvre les emballages (cartons, caisses, palettes..) afin d'en vérifier le contenu;
- Il vérifie l'état des marchandises et réalise un contrôle qualitatif et quantitatif;
- Il vérifie la référence et l'unité de livraison ;
- Il réaffecte les produits selon leurs lieux de stockage.

Contraintes de pénibilité

Manutentions manuelles de charges

- Pour contrôler la marchandise il récupère les colis sur les palettes ou dans le chariot et les porte sur une plateforme de travail.
- Il récupère les objets en les soulevant puis en les reposant ;
- Une fois contrôlée, la marchandise est repositionnée sur une palette ou dans un chariot pour être ensuite réaffectée vers les zones de stockage.
- S'il assurait son activité de contrôle en continuité pendant 7h00 il serait amené à porter en totalité une charge maximale équivalente à 1000 kg. Il soulèverait et déplacerait des charges de plus de 10 kg pendant près de 90 mn.



Contraintes de pénibilité

Postures pénibles

Pour déplacer les produits il fléchit son buste de plus de 45 degrés ou le positionne en torsion de plus de 30 degrés; il s'accroupit pour soulever les colis et place ses bras au dessus de ses épaules pour récupérer la marchandise en hauteur.

S'il assurait son activité en continuité pendant 7h00 il serait amené à maintenir des postures pénibles pendant près de 90 mn.



Contraintes de pénibilité

Vibrations

Pas d'utilisation d'engins de manutention ou d'outillage, vibrants.

Contraintes de pénibilité

Agents Chimiques Dangereux

Pas de contact avec les produits chimiques dangereux.

Contraintes de pénibilité

Températures

Il travaille la plupart du temps à l'intérieur du dépôt ou du magasin. Il est soumis à la température ambiante. Pas d'exposition aux températures extrêmes.

Contraintes de pénibilité

Bruit

Il subit l'ambiance sonore de son lieu de travail.

Il est en général positionné à l'écart de la zone de livraison ce qui lui permet d'être moins exposé au bruit.

En situation normale, le bruit est mesuré en moyenne pendant près de 4h00 autour de 63 décibels.

En forte activité pendant près de 3h00, le bruit est mesuré autour de 69 décibels.

Contraintes de pénibilité

Travail de nuit

Début du travail tôt le matin mais après 5h00. Le travail s'opère essentiellement en journée

Contraintes de pénibilité

Travail en équipes alternantes

Il travaille en horaires fixes

Contraintes de pénibilité

Travail répétitif

Il n'est pas dans la répétitivité des gestes. Il gère son travail sans contrainte.

Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
Manutentions manuelles de charges	S'il assurait son activité de contrôle en continuité pendant 7h00, il serait amené à porter en totalité une charge maximale équivalente à 1000 kg. Il soulèverait et déplacerait des charges de plus de 10 kg pendant près de 90 mn.
Postures pénibles	S'il assurait son activité de contrôle en continuité pendant 7h00 il maintiendrait des postures pénibles pendant près de 90 mn.
Vibrations	Néant
A.C.D	Néant
Températures	Il travaille en intérieur et ne subit pas les éventuelles températures extrêmes de l'extérieur.
Bruit	En situation normale, pendant près de 4h00, le bruit est mesuré en moyenne à 63 degrés. En forte activité pendant près de 3h00 le bruit est mesuré à 69 décibels.
Travail de nuit	Le travail s'opère en journée avec une embauche qui parfois peut débiter à partir de 5h00 ==> Pas de travail de nuit.
Travail en équipes alternantes	Néant
Travail répétitif	Néant



FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

6

Métier Réception **OPÉRATEUR DE TRI**

Description du poste

- Il travaille dans des structures de taille conséquente;
- Il assure le lien entre le contrôle et le magasin;
- Il récupère les produits contrôlés pour les regrouper, les reconditionner et les repositionner en vue de leur réaffectation vers d'autres zones de rangement;
- Il travaille de jour généralement sur des horaires fixes;
- Il travaille principalement avec des engins de manutention autoportés.



Tâches effectuées

- Il récupère les produits provenant du contrôle;
- En fonction de leur affectation, il les rapproche des zones de stockage, de réserve pour les produits dont l'utilisation n'est pas immédiate, et de réexpédition pour la marchandise qui n'est qu'en transit avant d'être livrée directement vers un client;
- A partir des étiquettes d'affectation posées sur chacun des colis, il dégroupé les palettes, les reconditionne si nécessaire et les repositionne afin de faciliter le travail du magasinier, en charge de les ranger dans les échelles de stocks prévues à cet effet.
- Pour déplacer les palettes, il conduit un chariot de manutention autoporté pendant près de 65 % de son temps de travail. Le reste de son activité consiste à manutentionner manuellement les colis pour les repositionner au bon endroit.

Contraintes de pénibilité

Manutentions manuelles de charges

Une grande partie de son travail consiste à déplacer les palettes ou les chariots pour les emmener au plus près de leurs zones de stockage, de réexpédition ou de mise en réserve, ce qui n'engage pas de sa part de manutentions manuelles de charges.

L'autre partie consiste à regrouper voire reconditionner les colis pour préparer le travail du magasinier. Dans ce cadre, il soulève et déplace les produits - dont la moitié pèse plus de 10 kg - d'une palette à une autre où les porte vers une autre zone de stockage.

→ 5 % des produits doivent être manipulés → évaluation 800 kg / heure

S'il réalisait son activité de réception / tri dans la continuité pendant 7h00, il porterait chaque jour au maximum près de 6 000 kg et soulèverait et déplacerait des poids de plus de 10 kg pendant près de 70 mn



Contraintes de pénibilité

Postures pénibles

Lorsqu'il manipule à la main les colis ou les produits notamment en les prenant d'une palette pour les reposer dans une autre il adopte des postures pénibles: fléchissement de son corps de plus de 45 degrés ou en torsion de plus de 30 degrés, position accroupie ou les bras au dessus des épaules pour se saisir des colis en hauteur.

De plus lorsqu'il conduit son chariot il place son corps en torsion pour déplacer son véhicule 25 % de son temps de conduite.

S'il effectuait en continuité son activité pendant 7h00 il maintiendrait des postures pénibles pendant près de $110 + 45 = 155$ mn.



Contraintes de pénibilité

Vibrations

S'il effectuait son activité en continuité pendant 7h00 le temps pendant lequel il conduit des engins autoportés serait de 3h20.

Dans ces conditions, sachant qu'il travaille pratiquement exclusivement à l'intérieur du dépôt où les sols sont en général en bon état, il subirait des vibrations transmises au corps d'une intensité de 0,45 m/s² pendant près de 3h00 et d'une intensité de 0,56 m/s² pendant 20 mn lorsqu'il passerait sur des parties de zones au sol plus rugueux ou abimé.

En cas de sol en mauvais état dans l'entrepôt, le seuil de 0,5m/s² serait dépassé toute la durée du temps de conduite soit 200 minutes par jour.

Contraintes de pénibilité

Agents Chimiques Dangereux

Pas de contact avec les produits chimiques dangereux.

Contraintes de pénibilité

Températures

Il travaille à l'intérieur de l'entrepôt sans exposition aux températures extrêmes.

Contraintes de pénibilité

Bruit

Il subit l'ambiance sonore de l'entrepôt tout en étant à l'écart des zones d'activation de la réception ou des préparateurs de commandes.

Le bruit mesuré est assez constant, autour de 65 décibels, pendant tout le temps de son travail.

Contraintes de pénibilité

Travail de nuit

Il travaille dans la journée et plus généralement le matin.

Contraintes de pénibilité

Travail en équipes alternantes

Horaire fixe.

Contraintes de pénibilité

Travail répétitif

Pas de gestes répétitifs

Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
Manutentions manuelles de charges	S'il effectuait son activité de réception / tri en continuité pendant 7h00 il porterait des charges dont le poids total serait au maximum de 6 000 kg et il soulèverait et il porterait des charges de plus de 10 kg pendant près de 70 mn..
Postures pénibles	S'il effectuait en continuité son activité pendant 7h00 il serait contraint d'adopter des postures pénibles telles que corps fléchi de plus de 45 degrés ou en torsion de plus de 30 degrés, position accroupie, les bras au dessus des épaules - pendant près de 155 mn : 110 mn liées aux manutentions manuelles, 45 liées à la conduite du chariot (torsion).
Vibrations	Sol bon état : Il subit les vibrations du chariot autoporté qu'il conduit pendant près de 3h00. Sur l'ensemble de son service de 7h00. Vibrations mesurée sur un sol en bon état à 0,45 m/s ² pendant près de 3h00 et à 0,56 pendant 20 mn. Si sol irrégulier sur l'entrepôt alors 0,56 m/s ² pendant 3h00 180 minutes.
A.C.D	Néant
Températures	Travail à l'intérieur de la structure. Pas d'exposition aux températures extrêmes.
Bruit	Mesuré en moyenne à 65 décibels d'une manière constante pendant les 7h00 de travail.
Travail de nuit	Travail de jour généralement du matin
Travail en équipes alternantes	Néant
Travail répétitif	Néant

FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

7

Métier Magasinage petite structure



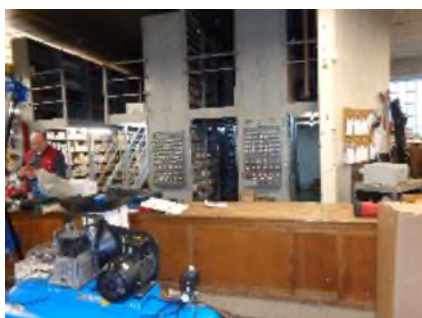
Description du poste

Il est en charge, après avoir reçu les livraisons de marchandises, de les positionner dans les casiers où ils seront stockés.

Le magasinage s'opère la plupart du temps à la main sans l'aide d'un engin de manutention.

Il travaille en journée avec des horaires fixes sans rythmes alternants.

Cette activité s'exerce dans des petites structures ou dans des magasins.



Tâches effectuées

- Il ouvre les colis pour opérer, à partir du bon de commande, un contrôle qualitatif et quantitatif de la marchandise livrée
- Il enregistre informatiquement l'entrée du produit dans le stock du magasin.
- Il porte à la main ou avec l'aide d'un petit chariot la marchandise jusqu'aux casiers positionnés dans la zone de stockage, et correspondant à son affectation.
- Il procède régulièrement à des inventaires pour suivre l'évolution du stock.
- Il suit la gestion du stock de marchandises et mesure les besoins de renouvellement.



Contraintes de pénibilité

Manutentions manuelles de charges

L'activité de magasinage dans les petites structures occupe près de 25 % de son temps de travail.

Il reçoit quelques colis chaque jour qu'il soulève et déplace jusqu'à son comptoir.

Les colis sont principalement de la marchandise pesant moins de 10 kg.

Il porte ensuite les produits jusqu'à leur lieu de stockage.

Il porte, chaque jour en moyenne, au maximum près de 300 kg. Il soulève et déplace des charges de plus de 10 kg au maximum pendant près de 5 mn.

S'il effectuait cette activité en continuité pendant 7h00, il porterait au maximum près de 1200 kg et il soulèverait et porterait des charges de plus de 10 kg pendant près de 20 mn



Contraintes de pénibilité

Postures pénibles

Lorsqu'il soulève les colis posés au sol ou sur une palette pour les placer sur un comptoir ou lorsqu'il positionne les produits en bas ou en haut des étagères de rangement, il se maintient dans des postures contraignantes pendant près de 50 % du temps consacré au rangement : buste fléchi de plus de 45 degrés, en position accroupie, les bras au dessus des épaules.

S'il effectuait son activité de stockage en continu pendant près de 7h00, il serait contraint d'adopter des postures pénibles pendant près de 40 mn par jour.



Contraintes de pénibilité

Vibrations

Pas d'utilisation d'engins ou d'outils vibrants pendant le magasinage.

Contraintes de pénibilité

Agents Chimiques Dangereux

Néant.

Contraintes de pénibilité

Températures

Le travail de magasinage s'opère à l'intérieur de l'entrepôt.

Il n'est pas soumis aux températures de moins de 5 degrés ou de plus 30 degrés.

Contraintes de pénibilité

Bruit

Il subit l'ambiance sonore de son environnement ; celui d'une réserve à l'écart des zones de bruit et dont celui-ci est mesuré, d'une manière relativement constante, en moyenne, à 58 décibels.

Contraintes de pénibilité

Travail de nuit

Le travail s'opère en journée sur des horaires fixes non alternants.

Contraintes de pénibilité

Travail en équipes alternantes

Néant.

Contraintes de pénibilité

Travail répétitif

Néant.

Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
Manutentions manuelles de charges	S'il effectuait cette activité de stockage en continu pendant 7h00, il porterait au maximum près de 1200 kg et il soulèverait et déplacerait des charges de plus de 10 kg pendant près de 20 mn.
Postures pénibles	S'il effectuait son activité de stockage en continu pendant près de 7h00 il serait contraint d'adopter des postures pénibles pendant près de 40 mn par jour: Accroupi, penché ou bras en l'air
Vibrations	Néant
A.C.D	Néant
Températures	Il travaille à l'intérieur de la structure et n'est pas soumis à des températures extrêmes.
Bruit	Il subit l'ambiance sonore de son environnement ; celui d'une réserve à l'écart des zones de bruit et qui lui est mesuré, d'une manière relativement constante, en moyenne, à 58 décibels.
Travail de nuit	Néant
Travail en équipes alternantes	Néant
Travail répétitif	Néant



FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

8

Métier

Magasinage produits du froid avec chariot de manutention automoteur

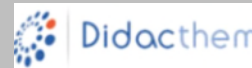
Description du poste

Il est en charge de ranger dans les zones et les casiers appropriés l'ensemble des produits frais ou surgelés qui ont fait l'objet d'un contrôle qualitatif et quantitatif.

Le magasinage s'opère avec l'aide d'un engin autoporté pour emmener les palettes, mais la part de la manutention manuelle reste quand même importante

Il travaille en journée, plutôt le matin avec des horaires fixes sans rythme alternant.

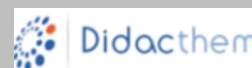
Cette activité s'opère plutôt dans des grandes structures.



2

Tâches effectuées

- Il récupère les palettes de colis et de produits qui ont provisoirement été positionnés dans des zones froides de stockage en attendant d'être rangées..
- Il porte à l'aide de son chariot automoteur les palettes jusqu'aux casiers correspondant à leurs différents positionnements.
- Il place les palettes entières d'un même produit dans leurs affectations prévues.
- Il dégroupé et ouvre, si nécessaire, les colis sur la palette, s'appuie sur les étiquettes enregistrées informatiquement lors de la réception pour positionner à la main la marchandise jusqu'aux casiers correspondant à leurs affectations
- Il vérifie que l'étiquette correspond bien aux indications du casier.



Contraintes de pénibilité

Manutentions manuelles de charges

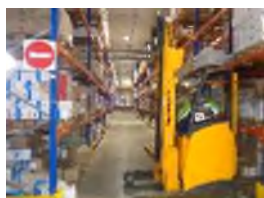
Il porte les colis ou les produits de la palette, de son chariot automoteur vers l'emplacement prévu.

Il relève les fourches de son engin de manutention pour mettre la palette à hauteur afin d'éviter, dans la mesure du possible, des postures contraignantes.

Néanmoins lorsque les produits doivent être positionnés en hauteur ou près du sol il doit soulever et déplacer de la marchandise dont certaines pèsent plus de 10 kg.

Il effectue ce travail de stockage tout au long de son service.

S'il effectuait cette activité en continu pendant 7h00, il porterait, chaque jour, au maximum, près de 2400 kg dont 25% relèvent de marchandises pesant plus de 10 kg; il soulèverait et déplacerait ce type de charges pendant près de 70 mn.

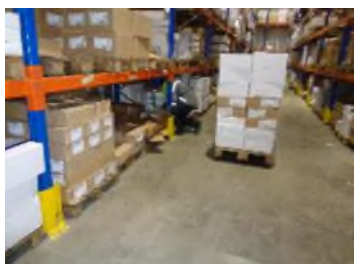


Contraintes de pénibilité

Postures pénibles

Lors des opérations de stockage, il doit, pour positionner les produits ou les colis en hauteur ou près du sol, maintenir des postures contraignantes: buste fléchi de plus de 45 degrés, position accroupie, les bras au dessus des épaules, ce qui représente près de 20 % de son temps de travail.

S'il travaillait en continu sur cette activité pendant près de 7h00, Il serait contraint d'adopter de postures pénibles pendant près de 85 mn.



Contraintes de pénibilité

Vibrations

Il conduit pendant près de 50 % son chariot autoporté.

Dans la majorité des cas, il évolue dans des zones où le sol est en bon état.

Il est exposé, en moyenne, à des vibrations transmises au corps d'une intensité de 0,43 m/s².

Si le sol est IRREGULIER les vibrations franchissent le seuil de 0,50 m/s²

Contraintes de pénibilité

Agents Chimiques Dangereux

Pas au contact de produits chimiques dangereux.

Contraintes de pénibilité

Températures

Il est exposé pendant près de 75 % de son temps de travail à des températures de froid positif ou négatif, soit près de 315 mn.

Contraintes de pénibilité

Bruit

Il est exposé au bruit des chambres froides, peu bruyantes. Le bruit en moyenne est mesuré à 60 décibels.

Contraintes de pénibilité

Travail de nuit

Le travail s'opère de jour, plutôt le matin, pour permettre aux préparateurs de commandes de prendre place dans les rayonnages pour récupérer les produits à livrer.

Contraintes de pénibilité

Travail en équipes alternantes

Pas, en principe, d'organisation de travail en équipes alternantes.

Contraintes de pénibilité

Travail répétitif

Pas de travail répétitif

Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
Manutentions manuelles de charges	Si cette activité était réalisée en continu pendant près de 7h00, il porterait, chaque jour, au maximum près de 2400 kg et il soulèverait et déplacerait des charges de plus de 10 kg pendant près de 70 mn.
Postures pénibles	Si cette activité était réalisée en continu pendant près de 7h00, il serait contraint d'adopter des postures pénibles pendant près de 85 mn: buste fléchi de plus de 45 degrés, position accroupie, les bras au dessus des épaules.
Vibrations	Il travaille, en général sur des sols réguliers. Il est exposé aux vibrations transmises au corps et mesurées à 0,43m/s ² pendant 3h00 Si le sol est irrégulier il est soumis à des vibration dépassant le seuil de 0,5 m/s ²
A.C.D	Néant.
Températures	Il est exposé aux températures extrêmes chaque jour pendant près de 315 mn.
Bruit	L'ambiance sonore est mesurée en moyenne à 60 décibels.
Travail de nuit	Travaille en journée et plutôt du matin.
Travail en équipes alternantes	Néant.
Travail répétitif	Néant

FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

9

Métier

Magasinage sans engin de manutention autoporté



Fiche de poste

Il est en charge de ranger dans les zones et les casiers appropriés l'ensemble des produits livrés qui ont fait l'objet d'un contrôle qualitatif et quantitatif.

Le magasinage s'opère la plupart du temps avec l'aide d'un chariot ou d'un transpalette mais la part de la manutention manuelle reste très importante.

Il travaille en journée, plutôt le matin avec des horaires fixes sans rythme alternant.

Cette activité s'opère dans des moyennes et grandes structures.



Tâches effectuées

Il récupère les colis et les produits qui ont fait l'objet d'un contrôle qualitatif et quantitatif.

Il ouvre les colis, si nécessaire, pour dégrouper les produits à ranger.

Il s'appuie sur les étiquettes enregistrées informatiquement lors de la réception pour positionner à la main ou avec l'aide d'un chariot ou d'un transpalette la marchandise jusqu'aux casiers correspondant à leur affectation

Il vérifie que l'étiquette corresponde bien aux indications du casier.



Contraintes de pénibilité

Manutentions manuelles de charges

Il met les colis ou les produits sur le transpalette pour les porter jusqu'aux allées de stockage ; il les dépose devant le casier concerné.

Quelquefois, les colis lui parviennent par un convoyeur ; dans ce cas, soit il les place dans un chariot ou dans une palette s'ils sont trop lourds, soit il les porte jusqu'au casier concerné.

Les allées de rangement sont parfois étroites et ne permettent pas le passage d'un engin de manutention. Il doit, là aussi, les porter pour les placer.

Il effectue ce travail de stockage tout au long de sa journée.

Il porte chaque jour, au maximum, près de 1400 kg dont 25% relèvent de marchandise pesant plus de 10 kg; il soulève et déplace ce type de charges pendant près de 50 mn.



Contraintes de pénibilité

Postures pénibles

Lors des opérations de stockage, il doit, pour positionner les produits ou les colis en hauteur ou près du sol, maintenir des postures contraignantes : buste fléchi de plus de 45 degrés, position accroupie, les bras au dessus des épaules.

Il travaille sur son activité de rangement pratiquement tout son temps de travail.

Chaque jour, il est contraint, en moyenne, d'adopter des postures pénibles pendant près de 3h40.



Contraintes de pénibilité

Vibrations

Il n'utilise pas d'engins de manutention autoguidés.

Le magasinage des produits s'opère à la main où à l'aide d'un transpalette.

Contraintes de pénibilité

Agents Chimiques Dangereux

Pas au contact de produits chimiques dangereux.

Contraintes de pénibilité

Températures

Il subit l'ambiance thermique de l'entrepôt. Il n'est pas exposé aux températures en dessous de 5 degrés ou au dessus de 30 degrés.

Contraintes de pénibilité

Bruit

Il travaille dans des zones moins bruyantes que la moyenne des zones de l'entrepôt et à des heures, où, généralement, l'effervescence liée à la préparation des commandes n'a pas débutée.

Il accomplit cette activité pendant pratiquement pendant tout son temps de travail.

L'ambiance sonore est mesurée, en moyenne, à 66 décibels.

Contraintes de pénibilité

Travail de nuit

Le travail s'opère de jour, plutôt le matin, pour permettre aux préparateurs de commandes de prendre place dans les rayonnages pour récupérer les produits à livrer.

Contraintes de pénibilité

Travail en équipes alternantes

Pas, en principe, d'organisation de travail en équipes alternantes.

Contraintes de pénibilité

Travail répétitif

Pas de travail répétitif même si les gestes de rangement sont répétés, mais sans cadence et au rythme du magasinier.

Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
Manutentions manuelles de charges	Cette activité est réalisée sur 7h00. Chaque jour, il porte au maximum près de 1400 kg et il soulève et déplace des charges de plus de 10 kg pendant près de 50 mn.
Postures pénibles	Cette activité est réalisé sur 7h00. Chaque jour, il est contraint d'adopter des postures pénibles pendant près de 220 mn : buste fléchi de plus de 45 degrés, position accroupie, les bras au dessus des épaules.
Vibrations	Néant .
A.C.D	Néant.
Températures	Néant. Travaille à l'intérieur de l'entrepôt.
Bruit	L'ambiance sonore est mesurée à 66 décibels.
Travail de nuit	Néant, travaille en journée et plutôt du matin.
Travail en équipes alternantes	Néant.
Travail répétitif	Néant



FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

10

Métier Magasinage avec engin de manutention autoporté

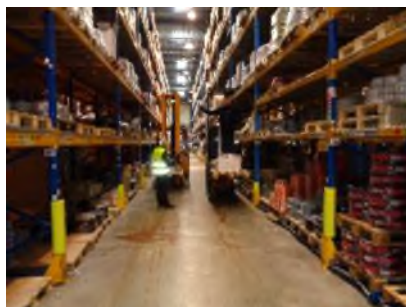
Description du poste

Il est en charge de ranger dans les zones et les casiers appropriés l'ensemble des produits livrés qui ont fait l'objet d'un contrôle qualitatif et quantitatif.

Le magasinage s'opère avec l'aide d'un engin autoporté pour emmener les palettes, mais il reste une part de manutention manuelle.

Il travaille en journée, plutôt le matin avec des horaires fixes sans rythme alternant.

Cette activité s'opère plutôt dans des grandes structures.



Tâches effectuées

Il récupère les palettes de colis et de produits qui ont fait l'objet d'un contrôle qualitatif et quantitatif. Ces palettes représentent 70% du poids de la marchandise qu'il va stocker directement.

Il porte à l'aide de son chariot automoteur les palettes jusqu'aux casiers correspondant à leurs différents positionnements.

Il place les palettes entières d'un même produit dans leurs affectations prévues.

Il dégroupé et ouvre, si nécessaire, les colis sur la palette, s'appuie sur les étiquettes enregistrées informatiquement lors de la réception pour positionner à la main la marchandise jusqu'aux casiers correspondant à leur affectation

Il vérifie que l'étiquette corresponde bien aux indications du casier.



Contraintes de pénibilité

Manutentions manuelles de charges

- Il porte les colis ou les produits de la palette, de son chariot automoteur vers l'emplacement prévu.
- Il relève les fourches de son engin de manutention pour mettre la palette à hauteur afin d'éviter, dans la mesure du possible, des postures contraignantes.
- Néanmoins lorsque les produits doivent être positionnés en hauteur ou près du sol il doit soulever et déplacer de la marchandise dont certaines pèsent plus de 10 kg.
- Il effectue ce travail de stockage tout au long de son service.
- Il porte chaque jour, au maximum, près de 800 kg dont 40% relèvent de marchandise pesant plus de 10 kg; il soulève et déplace ce type de charges pendant près de 40 mn.



Contraintes de pénibilité

Postures pénibles

- Lors des opérations de stockage, il doit, pour positionner les produits ou les colis en hauteur ou près du sol, maintenir des postures contraignantes : buste fléchi de plus de 45 degrés, position accroupie, les bras au dessus des épaules.
- Il travaille sur son activité de rangement pratiquement toute son temps de travail.
- Chaque jour il est contraint, en moyenne, d'adopter des postures pénibles pendant près de 70 mn.



Contraintes de pénibilité

Vibrations

Il conduit pendant près de 4h00 son chariot autoporté.

Dans la majorité des cas, il évolue pendant près de 3h20 dans des zones où le sol est en bon état mais rencontre dans d'autres zones plus utilisées, notamment sur les quais de réception ou d'exposition où à l'extérieur, des surfaces ponctuellement abimées dans lesquelles il évolue en moyenne pendant près de 40 mn.

Chaque jour, il est exposé pendant près de 200 mn à des vibrations transmises au corps d'une intensité de 0,43 m/s² et pendant près de 40 mn à des vibrations d'une intensité moyenne de 0,55 m/s²;

Quand l'ensemble du sol où il évolue est en mauvais état il est soumis la totalité du temps de conduite à des vibrations de 0,55m/s² soit 240 minutes

Contraintes de pénibilité

Agents Chimiques Dangereux

Pas au contact de produits chimiques dangereux.

Contraintes de pénibilité

Températures

Il subit l'ambiance thermique de l'entrepôt. Il n'est pas exposé aux températures en dessous de 5 degrés ou de plus 30 degrés.

Dans quelques entreprises notamment de fournitures pour le bâtiment, il est amené à stocker, - en moyenne 1h00 par jour - de la marchandise volumineuse à l'extérieur, sans conséquences sur son exposition.

C'est le cas aussi pour les entreprises de vins et spiritueux qui stockent leurs bouteilles à l'extérieur .

Contraintes de pénibilité

Bruit

Il est exposé au bruit de l'entrepôt et à celui, notamment, des palettes déplacées, du bruit métalliques des casiers..

Il accomplit cette activité pendant pratiquement pendant tout son temps de travail.

L'ambiance sonore est mesurée, en moyenne, à près de 69 décibels dans sa cabine.

Le bruit est de la même intensité lorsqu'il se rend à l'extérieur.

Contraintes de pénibilité

Travail de nuit

Le travail s'opère de jour, plutôt le matin, pour permettre aux préparateurs de commandes de prendre place dans les rayonnages pour récupérer les produits à livrer.

Contraintes de pénibilité

Travail en équipes alternantes

Pas, en principe, d'organisation de travail en équipes alternantes.

Contraintes de pénibilité

Travail répétitif

Pas de travail répétitif

Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
Manutentions manuelles de charges	Cette activité est réalisée sur 7h00. Chaque jour, il porte au maximum près de 800 kg et il soulève et déplace des charges de plus de 10 kg pendant près de 40 mn.
Postures pénibles	Cette activité est réalisée sur 7h00. Chaque jour, il est contraint d'adopter des postures pénibles pendant près de 70 mn: buste fléchi de plus de 45 degrés, position accroupie, les bras au dessus des épaules.
Vibrations	Sol bon état : Il est exposé pendant près de 200 MN à des vibrations transmises au corps, d'une intensité de 0,43m/s ² et pendant près de 40 mn à des vibrations d'une intensité moyenne de 0,55 m/s ² . Dans le cas d'un sol totalement irrégulier il est soumis 240 minutes à des vibrations de 0,55 m/s ²
A.C.D	Néant.
Températures	Pas exposé pour la plupart des entreprises. Pour les entreprises ayant des produits de forts volumes, une partie du magasinage s'opère à l'extérieur n'entraînant pas d'exposition aux températures extrêmes.
Bruit	L'ambiance sonore est mesurée en moyenne à 69 décibels.
Travail de nuit	Travaille en journée et plutôt du matin.
Travail en équipes alternantes	Néant.
Travail répétitif	Néant

FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

11

Métier

Préparation de commandes picking

LES PETITES STRUCTURES



Description du poste

Il est en charge, de récupérer dans la zone de stockage, les produits nécessaires pour répondre aux commandes des clients.

La préparation de commande s'opère la plupart du temps à la main sans l'aide d'un engin de manutention. Elle occupe près de 50 % de son temps (4h00 sur une journée entièrement dédiée à cette tâche).

Il travaille en journée avec des horaires fixes sans rythme alternant.

Cette activité s'exerce dans des petites structures ou dans des magasins.



Tâches effectuées

- Il s'appuie sur le bon de commande pour récupérer la marchandise dans les rayonnages.
- Il porte à la main ou avec l'aide d'un petit chariot la marchandise jusqu'au comptoir où les produits seront emballés et pesés.
- Il enregistre informatiquement la sortie du produit dans le stock du magasin et produits les étiquettes pour le colis.
- Il procède régulièrement à des inventaires pour suivre l'évolution du stock.
- Il suit la gestion du stock de marchandises et mesure les besoins de renouvellement.



Contraintes de pénibilité

Manutentions manuelles de charges

Il récupère à la main ou avec un petit chariot les produits qu'il place dans les colis.

Après avoir positionnés tous les produits de la commande dans les cartons, il les soulève et les dépose dans la zone d'expédition.

80 % des colis pèsent moins de 10 kg

S'il effectuait cette activité en continu pendant 7h00, il porterait, chaque jour en moyenne, au maximum près de 400 kg. Il soulève et déplace des charges de plus de 10 kg au maximum pendant près de 20 mn.



Contraintes de pénibilité

Postures pénibles

Lorsqu'il prend la marchandise en hauteur ou près du sol dans les casiers de rangement, il se maintient dans des postures contraignantes pendant près de 50 % du temps consacré à la prise de commande soit environ 2h00 : buste fléchi de plus de 45 degrés, en position accroupie, les bras au dessus des épaules.

S'il effectuait son activité de préparation de conduite en continu pendant 7h00 il serait contraint d'adopter des postures pénibles pendant près de 120 mn par jour.



Contraintes de pénibilité

Vibrations

Pas d'utilisation d'engins vibrants.

Contraintes de pénibilité

Agents Chimiques Dangereux

Néant.

Contraintes de pénibilité

Températures

La préparation de commande s'opère au sein de la structure.

Il n'est pas soumis aux températures de moins de 5 degrés ou de plus 30 degrés.

Contraintes de pénibilité

Bruit

Il travaille au sein de la structure et subit l'ambiance sonore de son environnement de travail mesurée, en moyenne, à 58 décibels.

Contraintes de pénibilité

Travail de nuit

Le travail s'opère en journée.

Contraintes de pénibilité

Travail en équipes alternantes

Néant.

Contraintes de pénibilité

Travail répétitif

Néant.

Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
Manutentions manuelles de charges	S'il effectuait cette activité de stockage en continu pendant 7h00, il porterait au maximum près de 400 kg et il soulèverait et déplacerait des charges de plus de 10 kg pendant près de 20 mn.
Postures pénibles	S'il effectuait son activité de stockage en continu pendant près de 7h00 il serait contraint d'adopter des postures pénibles pendant près de 120 mn par jour (Bras au dessus des épaules, penché ou en rotation, accroupi ou à genoux)
Vibrations	Néant
A.C.D	Néant
Températures	Il travaille à l'intérieur de la structure et n'est pas soumis à des températures extrêmes.
Bruit	Il subit l'ambiance sonore de son environnement de travail mesurée en moyenne d'une manière constante à 58 décibels.
Travail de nuit	Néant
Travail en équipes alternantes	Néant
Travail répétitif	Néant



FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

12

Métier

Préparation de commandes picking - colisage

Description du poste

Il prend dans les rayonnages, selon un parcours défini informatiquement, les produits qui lui sont nécessaires pour alimenter les commandes des clients.

La préparation de commande se fait à pied avec l'aide ou non d'un petit chariot.

La plupart des produits ont un poids inférieur à 10 kg.

Il travaille en journée sans rythme alternant.

Cette activité s'opère plutôt dans des moyennes et des grandes entreprises.



Tâches effectuées

Il récupère les produits dans les rayonnages à partir d'informations qui lui sont transmis informatiquement à l'aide d'un récepteur au poignet ou par « Voice Picking ».

Il place les produits dans des colis qu'il ferme.

Il sort informatiquement les étiquettes qui serviront à orienter le colis en bout de chaîne vers la zone d'expédition appropriée.

Il place ensuite les colis sur un convoyeur qui les emmène vers la zone d'expédition.



Contraintes de pénibilité

Manutentions manuelles de charges

Il prend les produits dans les casiers, il les porte jusqu'à sa table ou jusqu'au chariot/roll avant de les placer dans un carton; il soulève le carton jusqu'à la balance pour le peser avant de le soulever et le déplacer jusqu'au convoyeur.

Il travaille en continu à préparer les commandes tout au long de sa journée.

Chaque produit est porté au moins 3 fois, il porte chaque jour, au maximum, près de 1200 kg dont 10% relèvent de marchandise pesant plus de 10 kg; il soulève et déplace ce type de charges pendant près de 40 mn.



Contraintes de pénibilité

Postures pénibles

Lors des opérations de picking dans les casiers du haut ou près du sol, ou en posant les colis sur le convoyeur en se penchant, il maintient des postures contraignantes: buste fléchi de plus de 45 degrés, position accroupie, les bras au dessus des épaules.

Chaque jour, il est contraint, en moyenne, d'adopter des postures pénibles pendant près de 190 mn.



Contraintes de pénibilité

Vibrations

Il n'utilise pas d'engins de manutention vibrants

Contraintes de pénibilité

Agents Chimiques Dangereux

Pas au contact de produits chimiques dangereux.

Contraintes de pénibilité

Températures

Il subit l'ambiance thermique de l'entrepôt. Il n'est pas exposé aux températures en dessous de 5 degrés ou au dessus de 30 degrés.

Contraintes de pénibilité

Bruit

Il travaille dans des zones d'activités intenses avec le bruit des convoyeurs et des engins automoteurs qui se déplacent.

L'ambiance sonore est mesurée, en moyenne, à 70 décibels;.

Contraintes de pénibilité

Travail de nuit

Le travail s'opère de jour.

Contraintes de pénibilité

Travail en équipes alternantes

Pas d'organisation de travail en équipes alternantes comprenant des nuits.

Contraintes de pénibilité

Travail répétitif

Pas de travail répétitif même si les gestes de récupération sont répétés à un rythme soutenu mais sans cadence et au rythme du magasinier.

Synthèse

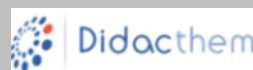
FACTEURS	DONNÉES RETENUES
Manutentions manuelles de charges	Cette activité est réalisée sur 7h00. Chaque jour, il porte au maximum près de 1200 kg et il soulève et déplace des charges de plus de 10 kg pendant près de 40 mn.
Postures pénibles	Cette activité est réalisé sur 7h00. Chaque jour, il est contraint d'adopter des postures pénibles pendant près de 190 mn: buste fléchi de plus de 45 degrés, position accroupie, les bras au dessus des épaules.
Vibrations	Néant .
A.C.D	Néant.
Températures	Néant. Travaille à l'intérieur de l'entrepôt.
Bruit	L'ambiance sonore est mesurée en moyenne à 70 décibels.
Travail de nuit	Néant; travaille en journée.
Travail en équipes alternantes	Néant.
Travail répétitif	Néant

FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

13

Métier

Préparation de commandes picking - palettes PRODUITS TEMPÉRATURE AMBIANTE



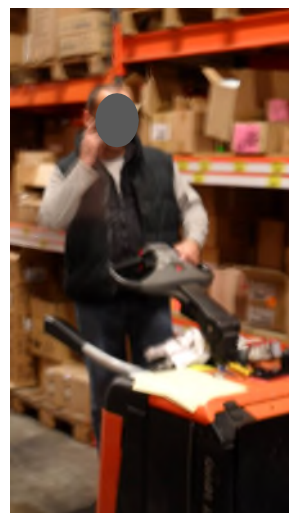
Description du poste

Il prend dans les rayonnages, selon un parcours défini informatiquement, les produits qui lui sont nécessaires pour alimenter les commandes des clients.

La préparation de commande se fait avec l'aide d'un engin de manutention autoporté.

Il travaille en journée sans rythme alternant.

Cette activité s'opère plutôt dans des grandes entreprises.



Tâches effectuées

Il récupère les produits dans les rayonnages à partir d'informations qui lui sont transmis informatiquement à l'aide d'un récepteur au poignet ou par voice picking.

Il place les produits sur des palettes.

Il sort informatiquement les étiquettes qui serviront à orienter le colis en bout de chaîne vers la zone d'affectation appropriée.

Il place ensuite les colis dans la zone d'expédition.



Contraintes de pénibilité

Manutentions manuelles de charges

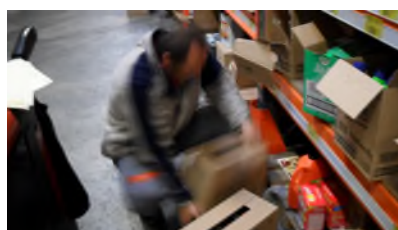
Il soulève les produits des casiers/emplacements de stockage pour les placer sur une palette positionnée sur le l'engin autoportés (ou le chariot automoteur).

En moyenne, il prépare sur une journée complète près de 50 palettes d'un poids moyen d'environ de 150 kg à 200 kg.

Il travaille en continu sur cette activité.

Il porte chaque jour, au maximum, plus de 7500 kg dont 35 % relèvent de marchandise pesant plus de 10 kg.

Il soulève et déplace des charges pendant 1/3 de son temps, soit un peu plus de deux heures dont 50 minutes de charges de plus de 10 kg.



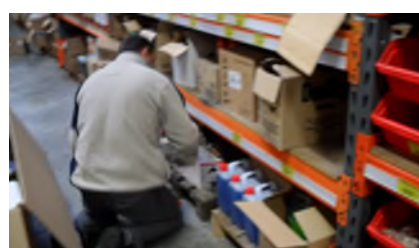
Contraintes de pénibilité

Postures pénibles

Lorsqu'il se saisit des produits dans les casiers, en hauteur ou près du sol, ou lorsqu'il les repose sur les palettes, il se maintient dans des postures contraignantes: buste fléchi de plus de 45 degrés ou en torsion de plus de 30 degrés, position accroupie, les bras au dessus des épaules.

Néanmoins, il s'aide en montant les fourches du chariot autoporté pour atténuer les postures pénibles

Chaque jour, il est contraint, en moyenne, d'adopter des postures pénibles pendant près de 170 mn.



Contraintes de pénibilité

Vibrations

Il conduit pendant près de 3h30 son chariot autoporté.

Dans la majorité des cas, il évolue pendant près de 3h00 dans des zones où le sol est en bon état mais rencontre dans d'autres zones, notamment sur les quais de réception ou d'exposition où à l'extérieur, des surfaces ponctuellement abimées dans lesquelles il évolue en moyenne pendant près de 30 mn.

Chaque jour, il est exposé pendant près de 180 mn à des vibrations transmises au corps d'une intensité de 0,43 m/s² et pendant près de 30 mn à des vibrations d'une intensité moyenne de 0,55 m/s²;

Dans les cas où le sol est irrégulier, il est exposé en permanence à des vibrations dépassant le seuil de 0.55 m/s²

Contraintes de pénibilité

Agents Chimiques Dangereux

Pas au contact de produits chimiques dangereux.

Contraintes de pénibilité

Températures

Il subit l'ambiance thermique de l'entrepôt. Il n'est pas exposé aux températures en dessous de 5 degrés ou au dessus de 30 degrés.

Contraintes de pénibilité

Bruit

Il travaille dans des zones d'activités intenses avec le bruit des convoyeurs et des engins automoteurs qui se déplacent.

L'ambiance sonore est mesurée, en moyenne, à 70 décibels;.

Contraintes de pénibilité

Travail de nuit

Le travail s'opère de jour.

Contraintes de pénibilité

Travail en équipes alternantes

Pas d'organisation de travail en équipes alternantes comprenant des nuits.

Contraintes de pénibilité

Travail répétitif

Pas de travail répétitif même si les gestes de récupération sont répétés à un rythme soutenu mais sans cadence et au rythme du magasinier.

Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
Manutentions manuelles de charges	Cette activité est réalisée sur 7h00. Chaque jour, il porte au maximum plus de 7 500 kg et il soulève et déplace des charges de plus de 10 kg pendant près de 50 mn.
Postures pénibles	Cette activité est réalisé sur 7h00. Chaque jour, il est contraint d'adopter des postures pénibles pendant près de 170 mn: buste fléchi de plus de 45 degrés ou en torsion de plus de 30 degrés, position accroupie, les bras au dessus des épaules.
Vibrations	Sol en bon état : 0,43 m/s ² pendant près de 180 mn et 0,55 m /s ² pendant près de 30 mn. SI le sol est IRREGULIER les vibrations sont permanentes et dépasse le seuil de 0,5m/s ² pendant 180 + 30 minutes par jour
A.C.D	Néant.
Températures	Néant. Travaille à l'intérieur de l'entrepôt.
Bruit	L'ambiance sonore est mesurée en moyenne à 70 décibels.
Travail de nuit	Néant; travaille en journée.
Travail en équipes alternantes	Néant.
Travail répétitif	Néant



FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

14

Préparation de commandes picking - palettes PRODUITS FRAIS

Avec engin de manutention autoporté

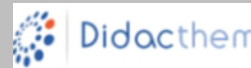
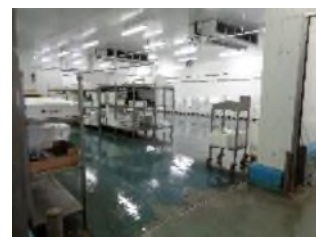
Description du poste

Il récupère les produits frais en chambre froide, pour alimenter les commandes des clients et déposer leurs marchandises en zone de chargement.

Il utilise des chariots autoportés et des transpalettes électriques mais la part prise par les manutentions manuelles représente encore 50 % de l'activité.

Il travaille majoritairement de bonne heure le matin ou en soirée avec des horaires sans rythmes alternants.

Il travaille aussi bien dans des structures qui peuvent présenter un caractère artisanal que dans des moyennes ou grandes structures des grands marchés d'intérêt national publics ou privés.



2

Tâches effectuées

Il récupère, au fur et à mesure, les commandes qui lui sont transmises sur un ordinateur fixe ou positionné à son poignet ou par Voice Picking.

Il récupère les produits dans les différentes chambres froides dont la température se situe entre 0 et 8 degrés.

Il prépare sur une palette ou dans un chariot la marchandise commandée qu'il dépose ensuite dans la zone de chargement.



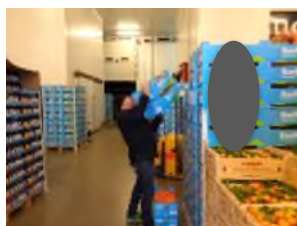
Contraintes de pénibilité

Manutentions manuelles de charges

Il prend les produits de ses commandes sur les palettes ou dans les casiers des échelles de rangement à une hauteur plus ou moins haute. Il les soulève et les déplace – 40 % d'entre eux pèsent plus de 10 kg - pour les positionner à nouveau sur une palette placée sur les fourches de son chariot autoporté ou dans un chariot réservé au client. Cette activité l'occupe 85 % de son temps.

Il peut préparer jusqu'à 1 500 Kg par heure.

S'il effectuait son activité de préparateur de commandes en continuité pendant 7h00, il porterait au maximum 7 500 kg et il soulèverait et déplacerait des charges de plus de 10 kg pendant près de 90 mn.

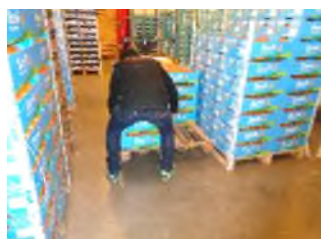


Contraintes de pénibilité

Postures pénibles

Pour récupérer les cageots ou les produits il est contraint d'adopter des postures contraignantes : accroupi, les bras au dessus des épaules, le corps fléchi de plus de 45 degrés dans les casiers du haut et du bas.

S'il effectuait en continu son activité en continu pendant 7h00, serait contraint de maintenir des postures pénibles en moyenne pendant près de 190 mn.



Contraintes de pénibilité

Vibrations

Pas d'exposition aux vibrations transmises aux mains ou au corps.

Utilisation fréquente d'un transpalette, électrique ou non.

Contraintes de pénibilité

Agents Chimiques Dangereux

Il n'est pas en contact avec des produits chimiques dangereux

Contraintes de pénibilité

Températures

Pendant la préparation des commandes, il passe 50 % de son temps de travail à circuler dans les pièces dont la température est en froid positif $<5^{\circ}$

S'il effectuait son activité en continuité pendant 7h00, il subirait une ambiance thermique de moins de 5° pendant près de 210 mn.

Contraintes de pénibilité

Bruit

Il travaille en général dans une ambiance peu bruyante et relativement constante malgré la proximité de la zone de vente ou celle d'expédition.

S'il effectuait son activité en continuité pendant 7h00 l'environnement sonore serait mesuré en moyenne à 69 décibels.

Contraintes de pénibilité

Travail de nuit

Le travail s'effectue généralement en journée le matin tôt à partir de 5h00 ou en fin d'après-midi sans dépasser minuit.

Sur les marchés nationaux d'intérêt public la prise de service se situe avant 4h00 du matin.

Contraintes de pénibilité

Travail en équipes alternantes

Horaires fixes. Pas de travail en équipe alternantes

Contraintes de pénibilité

Travail répétitif

Pas de travail répétitif.

Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
Manutentions manuelles de charges	S'il effectuait son activité en continuité pendant 7h00, il porterait au maximum 7 500 kg; il souleverait et déplacerait des charges de plus de 10 kg pendant près de 90 mn
Postures pénibles	S'il effectuait son activité en continuité pendant 7h00 il serait contraint d'adopter des postures contraignantes – bras au dessus des épaules, le torse fléchi de plus de 45 degrés, en position accroupie - pendant près de 190 mn.
Vibrations	Néant
A.C.D	Néant
Températures	S'il effectuait son activité en continuité pendant près de 7h00, il serait exposé au froid positif <5° pendant près de 210 mn;
Bruit	Soumis à une ambiance sonore moyenne de 69 décibels
Travail de nuit	Jour : Le travail s'opère généralement en journée tôt le matin à partir de 5h00 ou en soirée sans dépasser 0h00 Nuit : Dans les marchés nationaux d'intérêt public la prise de service se fait à 4h00 voire même avant.
Travail en équipes alternantes	Néant
Travail répétitif	Néant

FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

15

Préparation de commandes picking

PRODUITS SURGELÉS

STRUCTURE INTERMÉDIAIRE

Les EPI contre le froid sont portés et aux normes



Description du poste

Son travail consiste à récupérer en chambre froide les produits surgelés nécessaires, pour alimenter le stock des vendeurs ou répondre aux commandes des clients.

Il organise les rangements des produits en fonction de l'espace disponible et des conditionnements.

Il réceptionne les livraisons et range les produits dans la chambre froide.

Il assure la gestion des commandes de produits pour veiller à ne pas connaître de rupture de stock.

Il travaille plutôt le matin après 5h00 avec des horaires sans rythmes alternants.

Il travaille dans des petites ou moyennes structures.

Tâches effectuées

Il vérifie en arrivant la température des différentes chambres froides où se trouvent positionnés les produits surgelés afin de s'assurer de la bonne préservation des produits.

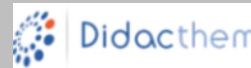
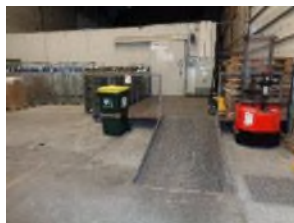
Il s'équipe **selon les exigences de la norme** et avec **les vêtements aux normes** avant de rentrer dans la chambre froide.

Il récupère à l'intérieur les produits surgelés selon un itinéraire préétabli pour rationaliser le temps passé au froid.

Il prépare pour chaque client, dans des chariots, la marchandise commandée.

Il contrôle avec les vendeurs ou avec les clients la marchandise à récupérer.

Il suit l'état du stock



3

Contraintes de pénibilité

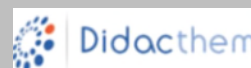
Manutentions manuelles de charges

Chaque jour il prépare 15 chariots d'un poids moyen de 90 kg.

Il porte les colis des livraisons en chambre froide et procède à leur rangement.

Seulement 10% des produits surgelés ou des conditionnements de produits surgelés ont un poids supérieur à 10 kg.

S'il effectuait son activité de préparateur de commandes en continuité pendant 7h00, il porterait près de 1500kg en moyenne et il soulèverait et déplacerait des charges de plus de 10 kg pendant près de 20 mn.



Contraintes de pénibilité

Postures pénibles

Pour récupérer les produits dans les casiers de la chambre froide, il est contraint d'adopter des postures contraignantes : accroupi, les bras au dessus des épaules, le corps fléchi de plus de 45 degrés pour récupérer la marchandise dans les casiers du haut et du bas.

S'il effectuait en continu son activité en continu pendant 7h00, serait contraint de maintenir des postures pénibles pendant près de 110 mn.



Contraintes de pénibilité

Vibrations

Pas d'exposition aux vibrations transmises aux mains ou au corps.

Se sert exceptionnellement d'un engin autoporté. Utilisation d'un transpalette électrique ou non.

Contraintes de pénibilité

Agents Chimiques Dangereux

Il n'est pas en contact avec des produits chimiques dangereux

Contraintes de pénibilité

Températures

Il travaille la moitié de son temps en chambre froide à une température inférieure à moins 20 degrés.

Pour le reste de son temps il travaille en entrepôt et n'est pas exposé aux températures extrêmes à moins de 5 degrés ou à plus de 30 degrés.

Il s'équipe **selon les exigences de la norme** et avec **les vêtements aux normes fournis par l'entreprise** avant de rentrer dans la chambre froide.



Contraintes de pénibilité

Bruit

S'il effectuait son activité en continuité pendant 7h00 l'environnement sonore serait mesuré à 68 décibels pendant les 3h30 qu'il passe à l'intérieur de l'entrepôt et à 63 décibels pendant les 3h30 qu'il passe en chambre froide.

Contraintes de pénibilité

Travail de nuit

Le travail s'effectue toujours en journée.

Contraintes de pénibilité

Travail en équipes alternantes

Horaires fixes. Pas de travail en équipe alternantes

Contraintes de pénibilité

Travail répétitif

Pas de travail répétitif.

Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
Manutentions manuelles de charges	S'il effectuait son activité en continuité pendant 7h00, il porterait près de 1500 kg; il soulèverait et déplacerait des charges de plus de 10 kg pendant près de 20 mn
Postures pénibles	S'il effectuait son activité en continuité pendant 7h00 il serait contraint d'adopter des postures contraignantes – bras au dessus des épaules (30'), le torse fléchi de plus de 45 degrés (40'), en position accroupie (40') – soit pendant près de 110 mn.
Vibrations	Néant
A.C.D	Néant
Températures	S'il effectuait son activité en continuité pendant près de 7h00, il serait exposé au froid négatif pendant près de 300 mn; sauf si l'entreprise met à sa disposition les vêtements adaptés aux normes.
Bruit	Soumis pendant 2h30 par jour au bruit de sa cabine de conduite mesuré en moyenne à 71 décibels.
Travail de nuit	Néant
Travail en équipes alternantes	Néant
Travail répétitif	Néant



FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

16

Préparation de commandes picking - palettes **PRODUITS SURGELÉS** **GRANDES STRUCTURES**

Les EPI contre le froid sont portés et aux normes

Description du poste

Il récupère en chambre froide les produits surgelés nécessaires pour alimenter les commandes des clients.

Il travaille près de 75 % de son temps dans la chambre froide à une température de moins 20 degrés.

Il travaille de jour; principalement d'après midi et de soirée sur des horaires fixes sans rythmes alternants.

Il pilote des engins de manutention, compte tenu de l'importance des volumes des commandes. Néanmoins les manutentions manuelles représentent une part de l'activité.

Il travaille dans des moyennes et grandes structures.



2

Tâches effectuées

- Il dispose de son engin de manutention dans le local de charges des batteries.
- Il récupère sur un ordinateur les lignes de commandes pour ensuite éditer les étiquettes d'expédition.
- Il prépare en chambre froide, selon les bons de commande édités, des palettes qui rassemblent les commandes de plusieurs clients d'une même tournée.
- Il bénéficie d'un système de guidage informatique (poignet – vocal) pour optimiser ses trajets en chambre froide.
- Il positionne ensuite, par destination, les produits dans une salle à température dirigée en vue d'être expédiés.



Contraintes de pénibilité

Manutentions manuelles de charges

Il porte les colis et les place en se déportant, sur une palette ; 25 % des colis qu'il récupère pèsent plus de 10 kg.

Chaque jour il prépare de 300 à 1 200 kg par heure. Il soulève et déplace des charges de plus de 10 kg pendant près de 45 mn au maximum.

Il porte également les palettes vides pour les ranger ou les positionner sur son engin : 30 palettes x 20 kg = 600 kg



Contraintes de pénibilité

Postures pénibles

Pour récupérer les produits dans les casiers de la chambre froide, il est contraint d'adopter des postures contraignantes pendant près de 30 % son temps en chambre froide : accroupi, les bras au-dessus des épaules, le corps fléchi de plus de 45 degrés pour récupérer la marchandise dans les casiers du haut et du bas.

Il est contraint d'adopter des positions pénibles pendant près de 95 mn.



Contraintes de pénibilité

Vibrations

Il conduit en chambre froide un chariot autoporteur pendant près de 2h45. Pendant cette période, il est soumis aux vibrations transmises au corps et mesurées sur un sol en bon état à $0,42 \text{ m/s}^2$ en moyenne.

Si le sol est irrégulier, le seuil de $0,5 \text{ m/s}^2$ sera franchi pendant 2h45

Contraintes de pénibilité

Agents Chimiques Dangereux

Il n'est pas en contact avec des produits chimiques dangereux

Contraintes de pénibilité

Températures

Il travaille en moyenne près de 5h30 en chambre froide où la température ambiante est de moins 20 degrés.

Pour le reste de son temps il travaille en entrepôt et n'est pas exposé aux températures extrêmes à moins de 5 degrés ou à plus de 30 degrés.

Il s'équipe selon les exigences de la norme et avec les vêtements aux normes fournis par l'entreprise avant de rentrer dans la chambre froide.

Contraintes de pénibilité

Bruit

Lorsqu'il travaille en chambre froide, il subit pendant près de 330 mn le bruit ambiant mesuré en moyenne à 60 décibels. Lorsqu'il travaille dans l'entrepôt, l'environnement sonore, rendu plus bruyant par l'activité des chariots autoportés et des convoyeurs, est mesuré en moyenne à près de 66 décibels.

Contraintes de pénibilité

Travail de nuit

Le travail s'effectue, généralement en journée, où le matin de bonne heure à partir de 5h00 ou en soirée sans dépasser minuit.

Contraintes de pénibilité

Travail en équipes alternantes

Horaires fixes. Pas de travail en équipes alternantes

Contraintes de pénibilité

Travail répétitif

Pas de travail répétitif.

Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
Manutentions manuelles de charges	Chaque jour il porte au maximum 7 400 kg + 600 kg = 8 000 kg. Il soulève et déplace des charges de plus de 10 kg pendant près de 45 mn.
Postures pénibles	Compte tenu de son activité de picking qui le contraint à adopter des positions contraignantes : buste penché de plus de 45 degrés ou en torsion de plus de 30 degrés, position accroupie, les bras au dessus des épaules, il adopte, en moyenne chaque jour, des postures pénibles pendant près de 95 mn (30', 35', 30').
Vibrations	Il conduit pendant près de 2h45 un chariot autoporté qui transmet au corps, sur cette période, des vibrations sur un sol en bon état de de 0,42 m/s ² . Si le sol est irrégulier , le seuil de 0,5m/s ² sera franchi pendant 2h45
A.C.D	Néant
Températures	Il travaille en moyenne près de 5h30 dans la chambre froide où la température est mesurée à moins 20 degrés. Pendant les 90 mn restantes, il est à l'intérieur de l'entrepôt où il n'est pas soumis aux températures extrêmes.
Bruit	Pendant les 5h30 où il travaille dans la chambre froide il est soumis à un environnement sonore mesuré à 60 décibels; pour les 90 mn restantes au sein de l'entrepôt le bruit est mesuré en moyenne à 66 décibels.
Travail de nuit	Le travail s'opère en journée soit le matin à partir de 5h00 soit en fin d'après midi ou en soirée avant minuit.
Travail en équipes alternantes	Néant
Travail répétitif	Néant

FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

17

Métier

Préparation de commandes picking SYSTEMES ROBOTISES



Description du poste

La sélection des produits pour la commande est réalisée par un robot.
Les produits sont acheminés vers un opérateur « emballeur » dans des « caisses ».

Les produits correspondant à la demande du client sont conditionnés en colis en fonction d'informations transmises à l'opérateur par écran ou par un terminal embarqué.

Les colis confectionnés sont acheminés par convoyeur directement vers la zone d'expédition.

Tâches effectuées

L'opérateur emballer récupère les produits provenant des caisses en circulation sur le convoyeur.

Il conditionne les produits en fonction des informations fournies par le système : Prise du ou des produits sur le convoyeur, choix du cartons et dépose du ou des produits dans le carton choisi.

Il s'occupe en même temps de plusieurs colis à la fois.



Contraintes de pénibilité

Manutentions manuelles de charges

Il récupère toute la journée des caisses qui défilent devant lui dans lesquelles se trouve les pièces, de faible volume et d'un poids oscillant entre 1 et 5 kg, qu'il soulève pour les positionner ensuite dans les cartons placés devant lui .

Chaque jour, il porte en moyenne 1500 kg et pratiquement pas des charges de plus de 10 kg qui, elles, sont acheminées par ailleurs.

Contraintes de pénibilité

Postures pénibles

Les postures vont dépendre de l'ergonomie du poste de travail : comment est positionnée la zone de réception des produit par rapport à la zone de mise en colis.

Sur l'image ci-dessous : Il place ses bras au dessus de ses épaules pour récupérer les produits et les positionner, en dessous, dans les cartons devant lui, à sa hauteur. Ponctuellement il place son corps en torsion de plus de 30 degrés pour récupérer des pièces sur le côté.

Chaque jour il est contraint d'adopter des postures pénibles pendant près de 200 mn



Contraintes de pénibilité

Vibrations

Néant

Contraintes de pénibilité

Agents Chimiques Dangereux

Néant

Contraintes de pénibilité

Températures

Il travaille à l'intérieur de l'entrepôt et n'est pas soumis aux températures extrêmes.

Contraintes de pénibilité

Bruit

Le bruit du transstocker, du convoyeur, de l'activité de plusieurs chaines créent une ambiance sonore élevée, mesurée en moyenne en permanence à près de 74 décibels avec quelques pointes avoisinant les 80 décibels.

Contraintes de pénibilité

Travail de nuit

Travail en journée.

Contraintes de pénibilité

Travail en équipes alternantes

Le travail ne s'organise pas en rythmes alternants.

Contraintes de pénibilité

Travail répétitif

L'opérateur a peu de latitude pour prendre de l'avance ou bloquer la machine. Il est principalement tributaire de la vitesse du convoyeur.

Le rythme de travail est irrégulier en fonction de la vitesse d'arrivée des caisses contenant les pièces à emballer.

Sur la base de 4 actions techniques par pièce (prendre la pièce, la lever, la déplacer pour la déposer dans le colis, la ranger dans le colis) si la cadence de la machine est supérieure à 4 pièces par 30 secondes, le temps de cycle sera donc inférieur à 30 secondes et il effectuera $4 \times 4 = 16$ actions techniques par 30 secondes et sera exposé au facteur « gestes répétitifs » pendant la durée de son travail à ce poste.

Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
Manutentions manuelles de charges	Chaque jour, il porte au maximum près de 1500 kg; Pratiquement pas de charges à déplacer de plus de 10 kg. : 20 minutes
Postures pénibles	Chaque jour, il est contraint d'adopter des postures pénibles pendant près de 200 mn: buste fléchi de plus de 45 degrés (100'), les bras au dessus des épaules (100').
Vibrations	Néant .
A.C.D	Néant
Températures	Néant.
Bruit	L'ambiance sonore est mesurée en moyenne à 74 décibels avec quelques pointes autour de 81 décibels soit un bruit moyen de 78 dB(A) 7 heure / jour
Travail de nuit	Néant
Travail en équipes alternantes	Néant.
Travail répétitif	En fonction de la vitesse de la machine : temps de cycle inférieur à 30 secondes Si plus de 4 pièces par 30 secondes → 16 gestes techniques par 30 secondes et exposition pendant 4 heures par jour



FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

18

Métier

Préparation de commandes CONTRÔLE DE LA MARCHANDISE

Description du poste

Il est en charge de s'assurer de la qualité et de la fiabilité des colis au regard des commandes passées.

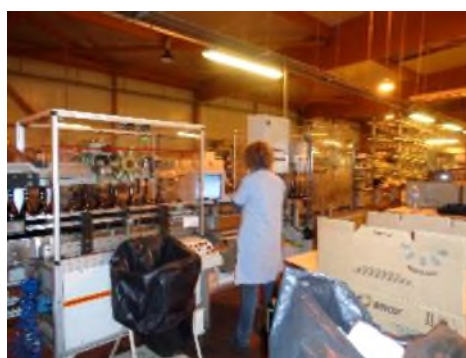
Le contrôle s'opère en bout de chaîne.

Il travaille en journée sans rythme alternant.



Tâches effectuées

- Il extrait du convoyeur des colis et/ou des produits selon un processus défini pour s'assurer de la conformité de la préparation avec la commande du client.
- Il fait part des anomalies constatées.



Contraintes de pénibilité

Manutentions manuelles de charges

Il soulève les produits qu'il extrait de la chaîne ou du convoyeur les examine et les repose s'ils sont conformes.

Il travaille en continu sur cette activité.

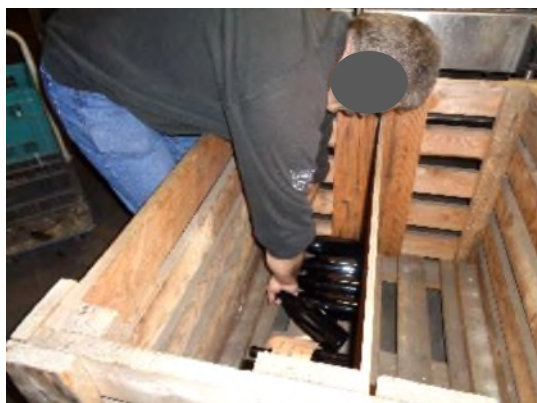
Il porte chaque jour, au maximum, près de 400 kg dont 5% relèvent de marchandise pesant plus de 10 kg; il soulève et déplace ce type de charges pendant près de 25 mn.

Contraintes de pénibilité

Postures pénibles

Lorsqu'il extrait les produits du convoyeur, il maintient quelques postures contraignantes: buste en torsion de plus de 30 degrés, les bras au dessus des épaules.

Chaque jour, il est contraint, en moyenne, d'adopter des postures pénibles pendant près de 40 mn.



Contraintes de pénibilité

Vibrations

Il n'utilise pas d'engins de manutention vibrants

Contraintes de pénibilité

Agents Chimiques Dangereux

Pas au contact de produits chimiques dangereux.

Contraintes de pénibilité

Températures

Il subit l'ambiance thermique de l'entrepôt. Il n'est pas exposé aux températures en dessous de 5 degrés ou au dessus de 30 degrés.

Contraintes de pénibilité

Bruit

Il travaille dans des zones d'activités intenses avec le bruit des convoyeurs à coté et des engins automoteurs qui se déplacent.

L'ambiance sonore est mesurée, en moyenne, à 72 décibels;

Contraintes de pénibilité

Travail de nuit

Le travail s'opère de jour.

Contraintes de pénibilité

Travail en équipes alternantes

Pas d'organisation de travail en équipes alternantes comprenant des nuits.

Contraintes de pénibilité

Travail répétitif

Pas de travail répétitif même si les gestes de récupération, pour certains produits, sont répétés à un rythme soutenu mais sans cadence et au rythme défini par le contrôleur.

Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
Manutentions manuelles de charges	Cette activité est réalisée sur 7h00. Chaque jour, il porte au maximum près de 400 kg et il soulève et déplace des charges de plus de 10 kg pendant près de 25 mn.
Postures pénibles	Cette activité est réalisée sur 7h00. Chaque jour, il est contraint d'adopter des postures pénibles pendant près de 40 mn; buste en torsion de plus de 30 degrés, les bras au dessus des épaules.
Vibrations	Néant .
A.C.D	Néant.
Températures	Néant. Travaille à l'intérieur de l'entrepôt.
Bruit	L'ambiance sonore est mesurée en moyenne à 72 décibels.
Travail de nuit	Néant; travaille en journée.
Travail en équipes alternantes	Néant.
Travail répétitif	Néant

FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

19

Métier Expédition – affectation transport MANUTENTION



Description du poste

Il anticipe le travail d'expédition en récupérant la marchandise provenant des préparateurs de commandes et en l'affectant vers les zones d'expédition concernées.

Il travaille plutôt dans des moyennes et grandes structures.

Il travaille en journée; plutôt en après midi voire en soirée.

Les manutentions manuelles représentent près de 70 % de son activité.

Son travail s'opère à l'intérieur de l'entrepôt.



Tâches effectuées

- Il récupère les marchandises déposées par les préparateurs de commandes au bout de leurs zones de travail, sur des palettes, des chariots ou sur les convoyeurs.
- Il s'informe, en consultant les étiquettes des colis, de leurs destinations pour les orienter vers les zones de chargement des différents transporteurs.
- Lorsque le colis parvient au bout du convoyeur il s'en saisit pour, soit le placer directement sur la zone d'expédition, soit le placer en pré-affectation sur des palettes ou dans des casiers métalliques en attendant qu'il soit affecté au bon endroit.
- Lorsque les colis sont positionnés sur des palettes, soit il dégroupé les produits pour les placer sur d'autres palettes ou des casiers en partance vers les bonnes zones géographiques d'envoi, soit la palette est complète et elle est déplacée directement vers la zone d'expédition.

Contraintes de pénibilité

Manutentions manuelles de charges

Il passe 85 % de son temps de travail à soulever et à déplacer des colis ou des produits, dont 70 % d'entre eux ont un poids inférieur à 10 kg, pour les affecter à nouveau sur d'autres palettes dans des casiers métalliques dans les bonnes zones d'expédition.

S'il effectue son travail de préparation d'expédition en continuité pendant près de 7h00, il peut porter 1 200 Kg par heure et soulever et déplacer des charges de plus de 10 kg pendant près de 60 mn. Il déplace et porte également les palettes vides

Soit un total de plus de 7 500 kg

Pour déplacer les palettes, il utilise principalement le transpalette électrique ou le chariot autoporté



Contraintes de pénibilité

Postures pénibles

Lorsqu'il récupère du convoyeur les colis ou les produits pour les positionner sur des palettes ou dans des casiers de rangement, il est contraint d'adopter des postures contraignantes pendant près de 70 % de son temps de préparation: il fléchit le buste de plus de 45 degrés, met son corps en torsion de plus de 30 degrés, prend une position accroupie.

S'il effectuait son activité en continuité pendant près de 7h00, il serait contraint d'adopter des postures pénibles en moyenne pendant près de 270 mn.



Contraintes de pénibilité

Vibrations

Il ne conduit que ponctuellement, au maximum 45 mn, des engins de manutention autoportés pour déplacer des palettes sur la courte distance qui sépare le lieu de préparation des expéditions et la zone de chargement des camions; parcours réalisé, en principe, sur des sols en bon état.

Les mesures faites sur un sol en bon état, font apparaître une exposition aux vibrations en moyenne à 0,37 m/s² pendant les 45 mn d'utilisation.

Contraintes de pénibilité

Agents Chimiques Dangereux

Pas de contact, en principe, avec les produits chimiques dangereux.

Contraintes de pénibilité

Températures

Il travaille à l'intérieur de l'entrepôt .Il n'est pas exposé aux températures inférieures à 5 degrés ou supérieures à 30 degrés.

Contraintes de pénibilité

Bruit

Il est soumis à l'ambiance sonore de son environnement de travail et notamment le bruit des convoyeurs ou des chariots de manutention autoportés qui traversent la zone entre la préparation et le chargement des expéditions. Les heures de chargement sont plus bruyantes compte tenu de l'amplification du travail pour que tous les colis partent.

Rapporté à une journée de 7h00, il subit l'ambiance sonore de l'entrepôt mesurée, en moyenne, à 68 décibels pendant près de 300 mn, et à une ambiance sonore plus bruyante mesurée à 75 décibels pendant 120 mn.

Contraintes de pénibilité

Travail de nuit

Le travail s'opère plutôt en deuxième partie de journée et s'étend en soirée sans dépasser minuit.

Contraintes de pénibilité

Travail en équipes alternantes

Pas, en principe, d'organisation de travail en équipes alternantes.

Contraintes de pénibilité

Travail répétitif

Dans certaines entreprises on peut constater sur ce poste, notamment à la récupération des colis au bout du convoyeur, des manutentions de colis qui pourraient s'apparenter à des gestes répétitifs.

Rythme soutenu mais inconstant dans la durée, cycle de travail de moins d'une minute mais possibilité de faire stopper le convoyeur avec de l'autonomie dans l'organisation du travail.

Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
Manutentions manuelles de charges	S'il effectuait son activité dans la continuité pendant 7h00, il porterait près de 1 200 kg par heure (6 heures) plus les palettes vides (20 kg x 40 = 800 kg) ; il souleverait et déplacerait des charges de plus de 10 kg pendant près de 60 mn.
Postures pénibles	S'il effectuait cette activité pendant 7h00 il serait contraint d'adopter des postures pénibles pendant près de 270 mn. (bras au dessus des épaules, penché ou en rotation, accroupi)
Vibrations	S'il effectuait cette activité pendant 7h00 il serait soumis à des vibrations transmises au corps mesurées à 0,37 m/s ² pendant près de 45 mn.
A.C.D	Néant.
Températures	Néant. Travaille à l'intérieur de l'entrepôt.
Bruit	68 décibels en moyenne pendant près de 300 mn. 75 décibels pendant près de 120 mn. Quelques pic à 81dB(A) pendant 30 minutes au maximum
Travail de nuit	Néant; travail plutôt d'après midi et de soirée.
Travail en équipes alternantes	Néant.
Travail répétitif	Pas d'exposition



FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

20

Métier

Expédition – conduite

CHARGEMENT CHARIOTS AUTOPORTES / CHARIOTS ELEVATEURS

Description du poste

Son travail consiste à charger les camions avec la marchandise positionnée par les préparateurs de commande ou les opérateurs de quai qui organisent l'expédition des marchandises.

Il travaille plutôt le matin ou en deuxième partie de journée voire pour quelques entreprises en début de soirée avec une fin de service au-delà de minuit.

Il réalise son activité, essentiellement avec l'aide de chariots de manutention auto portés.

Son activité s'opère majoritairement sur les quais d'expédition en interne à l'entrepôt, mais aussi en externe sur un quai ou dans une cour.

Ce travail de chargement concerne plutôt les moyennes et les grandes structures assurant elles-mêmes la livraison des marchandises. Pour les structures plus petites c'est une entreprise spécialisée qui s'occupe de récupérer la marchandise pour la livrer ou l'expédier.



Tâches effectuées

- Il organise sur le quai d'expédition l'ordre de déploiement des camions en fonction des chargements à réaliser.
- Il récupère les bons d'expédition pour déterminer les marchandises à positionner dans chaque camion.
- Avant de charger, il vérifie la cohérence entre les bons d'expédition et les étiquettes sur les colis ou sur les produits.
- Il récupère principalement à l'aide d'un engin de manutention autoporté les palettes à placer dans le véhicule. Il utilise aussi le transpalette et peut-être amené, pour des compléments de chargement, à porter dans le camion des colis à la main.
- Il veille lors du chargement à sécuriser la marchandise en positionnant correctement les palettes.
- Il respecte les règles d'hygiène et les procédures qualité.
- Lorsque les engins de manutention sont électriques, il les récupère et les repositionne en fin de service au poste de charge.

Contraintes de pénibilité

Manutentions manuelles de charges

L'essentiel du travail consiste à déplacer les palettes positionnées sur le quai vers l'intérieur du camion à l'aide d'un chariot autoporté ou d'un transpalette électrique.

Les manutentions manuelles de charges concernent le déplacement du quai vers le camion de colis ou de marchandises isolés ou leur positionnement en hauteur ou au sol dans le camion. Cette activité représente 10% du travail de chargement. Les colis et produits de plus de 10 kg concerne 40% des charges manutentionnées à la main.

S'il effectuait son activité de chargement en continuité pendant 7h00 il porterait au maximum près 500 kg et il soulèverait et déplacerait des charges de plus de 10 kg pendant près de 25 mn.



Contraintes de pénibilité

Postures pénibles

Lorsqu'il récupère les colis au sol ou en bas de la palette ou lorsqu'il positionne un colis en hauteur il fléchit son buste de plus de 45 degrés ou il positionne ses bras au dessus de ses épaules. Il maintient ce type de positions pendant 40 % du temps de son activité manuelle.

De plus, lorsqu'il conduit son chariot autoporté (5h30 par jour) il est amené pendant près de 35 % de son temps de conduite, à positionner son corps en torsion pour se déplacer en marche arrière.

S'il effectuait son activité de chargement en continuité pendant 7h00, il serait contraint d'adopter des postures contraignantes pendant près de 15 mn (manutentions) + 115 mn (conduite).



Contraintes de pénibilité

Vibrations

Il est soumis aux vibrations transmises au corps lorsqu'il conduit un chariot de manutention autoporté ou un chariot élévateur (5h30 par jour);

- Vibrations mesurées en moyenne à 0,42 m/s² sur la surface plane des quais afférents à l'entrepôt sur laquelle il roule 70 % de son temps; vibrations mesurée à 0,55 m/s² sur quelques surfaces rugueuses du quai interne;
- Des pics importants sont observés lors du passage du quai au camion : coup de « raquette »
- Vibrations mesurées en moyenne à 0,49 m/s² pendant près de 25 % de son temps de travail passé à l'extérieur de l'entrepôt.

→ Dans le cas où le sol de l'entrepôt et/ou de l'extérieur est irrégulier, le seuil de 0,5 m/s² sera vraisemblablement dépassé pour une journée complète de travail.

→ Dans le cas d'un sol en bon état le niveau de vibration restera sous le seuil de 0,5 m/s²

Contraintes de pénibilité

Agents Chimiques Dangereux

Pendant son activité de chargement il n'est pas exposé aux produits chimiques.

Contraintes de pénibilité

Températures

Dans 75 % des cas, il travaille sur des quais d'expédition attenants à l'entrepôt. Il est soumis alors à l'ambiance thermique de l'entrepôt dont la température moyenne se situe en dehors des températures extrêmes.

Lorsqu'il travaille à l'extérieur sur un quai ou dans une cour il est soumis aux aléas de la météo sans conséquences sur son exposition.

Contraintes de pénibilité

Bruit

Lorsqu'il travaille sur le quai attendant à l'entrepôt, il est soumis au bruit ambiant du quai d'expédition mesuré, en moyenne, à 70 décibels; lorsque l'activité est plus importante (35 % du temps de travail) le bruit est alors mesuré à 75 décibels. Ponctuellement l'environnement sonore peut-être plus bruyant et atteindre près de 78 à 80 décibels lors des coups de klaxon des chariots qui se croisent.

Lorsqu'il se trouve à l'extérieur de l'entrepôt le bruit est mesuré en moyenne au maximum à 70 décibels.

S'il effectuait son activité de chargement en continuité pendant 7h00 il serait soumis à une ambiance sonore mesurée à 70 décibels pendant près de 240 mn et à une ambiance sonore mesurée à 75 décibels pendant près de 180 mn.

Contraintes de pénibilité

Travail de nuit

Le chargement s'opère en général en journée; tôt le matin à partir de 6h00 voire de 5h00. Dans ce cas, il n'y a pas d'exposition.

S'il commence en soirée et que la fin de service s'opère au-delà d'une heure ou qu'il commence avant 4h00 du matin et cela plus de 120 fois dans l'année il sera considéré comme exposé à la contrainte de nuit.



Contraintes de pénibilité

Travail en équipes alternantes

Il travaille sur des horaires fixes non alternants.

Contraintes de pénibilité

Travail répétitif

Le travail n'est pas répétitif

Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
Manutentions manuelles de charges	S'il effectuait son activité en continuité pendant 7h00, il porterait au maximum près de 500 kg et il soulèverait et déplacerait des charges de plus de 10 kg pendant près de 25 mn.
Postures pénibles	S'il effectuait son activité de chargement pendant 7h00, il serait contraint d'adopter des postures contraignantes – fléchir son buste de plus de 45 degrés ou en torsion de plus de 30 degrés, les bras au dessus des épaules- pendant près de 130 mn.
Vibrations	Temps de conduite : 5h30 par jour. Si le sol est en bon état vibrations < 0,5m/s ² Si le sol est irrégulier les vibrations viennent s'ajouter aux vibrations liées au chargement des camions et le seuil de 0,5m/s ² est franchi.
A.C.D	Néant
Températures	Il travaille 25 % de son temps à l'extérieur; sans pour autant être soumis aux températures extrêmes.
Bruit	S'il effectuait son activité de chargement pendant 7h00, il serait soumis à une ambiance sonore de 70 décibels pendant près de 240 mn et à une ambiance sonore mesurée à 75 décibels pendant près de 180 mn. Certain pics à plus de 81 dB(A) évalués à 30 minutes
Travail de nuit	Jour : Son activité s'opère en journée plutôt tôt le matin après 5h00 ou en soirée. Nuit : S'il commence avant 4h00 du matin ou si son service se termine après 1h00 du matin et cela pendant plus de 120 nuits il sera exposé à la contrainte nuit
Travail en équipes alternantes	Néant
Travail répétitif	Néant

FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

21

Métier

Expédition - conduite

CONDUITE D'UN VÉHICULE UTILITAIRE



Description du poste

Cette fiche traite uniquement la partie conduite. Le chauffeur ne fait pas de déchargement. Voir la fiche 22 pour la partie déchargement.

Le chauffeur conduit un véhicule en vue d'effectuer la livraison de produits ou de colis.

Il conduit principalement des camions de plus de 3,5 t mais peut parfois conduire, dans des structures plus petites, des camionnettes aménagées ou non.

Ses horaires sont fixes. Il travaille principalement le matin. Il prend son service à partir de 5h00 mais peut le commencer dans certaines structures en fin de nuit

Il travaille, en général, sur une tournée qui lui est affectée.

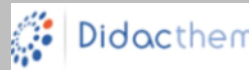
Il travaille principalement seul mais peut obtenir l'aide d'un manutentionnaire ou d'un autre chauffeur si les conditions de chargement ou de parcours l'exigent.

Il conduit en respectant les prescriptions du code de la route et veille à la préservation et à la sécurité des marchandises qu'il transporte.



Tâches effectuées

- Il récupère le camion chargé des colis à livrer, et prend les documents afférents à ceux-ci.
- Dans le cadre de sa tournée, il fixe son itinéraire pour que les livraisons soient effectuées dans les délais.
- Arrivé chez le client, il positionne, dans la mesure du possible, son camion au plus près du quai de déchargement.
- Sa tournée achevée, il revient au dépôt garer son véhicule. Il a conduit 7 heures.



3

Contraintes de pénibilité

Manutentions manuelles de charges

Pendant le temps où il conduit il ne manipule pas de charges



Contraintes de pénibilité

Postures pénibles

Lorsqu'il conduit il ne se positionne pas dans des postures

Contraintes de pénibilité

Vibrations

Son activité implique une station assise prolongée dans le camion même si une partie du travail se déroule à l'extérieur. Pendant la conduite, il est soumis à des vibrations transmises au corps;

S'il conduisait pendant 7h00 il subirait des vibrations mesurées à $0,43\text{m/s}^2$ en moyenne pendant les 360 mn de conduite sur les voies de circulation en bon état, et de $0,55\text{ m/s}^2$ en moyenne pendant les 60 mn sur les routes dont le revêtement est abimée.

Contraintes de pénibilité

Agents Chimiques Dangereux

Lorsqu'il est au volant il n'est pas en contact avec les produits chimiques dangereux.

Contraintes de pénibilité

Températures

Lorsqu'il conduit il n'est pas soumis aux températures extrêmes.

Contraintes de pénibilité

Bruit

Il subit l'ambiance sonore de son camion mesurée sur une journée de 7h00 en moyenne à 70 décibels.

Contraintes de pénibilité

Travail de nuit

Il travaille généralement en matinée avec une prise de service à partir de 5h00. Néanmoins dans quelques entreprises la prise de service peut intervenir plus tôt à partir d'1h00 du matin.

Contraintes de pénibilité

Travail en équipes alternantes

Horaire fixe.

Contraintes de pénibilité

Travail répétitif

Pas de gestes répétitifs

Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
Manutentions manuelles de charges	Néant
Postures pénibles	Néant.
Vibrations	Il subit les vibrations de son camion lorsqu'il conduit. Vibrations mesurées à 0,43 m/s ² pendant 330 mn et 0,55 m/s ² pendant près de 60 mn sur les routes abimées. 30 mn de pause
A.C.D	Néant
Températures	Néant
Bruit	Bruit mesuré en moyenne à 70 décibels pendant les 7h00 de conduite
Travail de nuit	Travail de jour en général avec prise de service à partir de 5h00.
Travail en équipes alternantes	Néant
Travail répétitif	Néant



FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

22

Métier Expédition **LA LIVRAISON**

Description du poste

Il s'agit de la partie « Livraison – Déchargement » effectuée par le chauffeur livreur dans le cadre de sa tournée.

(Pour la partie conduite voir fiche 21)

Il décharge principalement des camions de plus de 3,5 t mais peut parfois décharger, dans des structures plus petites, des camionnettes aménagées ou non.

Ses horaires sont fixes. Il travaille principalement le matin. Il prend son service à partir de 5h00 mais peut le commencer dans certaines structures en fin de nuit

Il travaille, en général, sur une tournée qui lui est affectée.

Il travaille principalement seul mais peut obtenir l'aide d'un manutentionnaire ou d'un autre chauffeur si les conditions de chargement ou de déchargement l'exigent.



2

Tâches effectuées

- Arrivé chez le client, il positionne, dans la mesure du possible, son camion au plus près du quai de déchargement.
- Il livre la marchandise ou participe avec l'équipe réception au déchargement. A la fin de la livraison, il récupère le bon de livraison signé.



Contraintes de pénibilité

Manutentions manuelles de charges

Le travail de livraison se déroule, soit à l'extérieur dans la cour de l'entrepôt et la marchandise doit être conduite jusqu'à la zone de stockage du client, soit elle s'opère sur un quai de déchargement.

Sur une journée, le chauffeur livre en moyenne près de 2200 kg de colis; 1350 kg sont palettisés et déchargés avec le transpalette ou le chariot auto porté du réceptionnaire. Chaque jour, en moyenne, le livreur tire deux palettes de plus de 250 kg.

Le reste fait l'objet d'un dégroupage et porté à la main ou avec l'aide d'un diable. La part des colis de plus de 10 kg sur ce total est en moyenne de 35 %.

Le livreur soulève porte et déplace les colis des palettes défilmés directement vers la zone de stockage ou les pose sur le transpalette pour être déplacés ensuite.

S'il assurait son travail de livraison en continuité sur 7h00, il porterait près de 1700 kg et il soulèverait et déplacerait des charges de plus de 10 kg pendant près de 45 mn; il tirerait, en moyenne, 4 palettes de plus de 250 kg pendant 15 minutes.



Contraintes de pénibilité

Postures pénibles

S'il effectuait son activité de livraison en continuité pendant 7h00 il serait amené à prendre pendant presque 110 mn des postures contraignantes pour manipuler les colis notamment en les prenant d'une palette pour les reposer soit sur le quai de livraison ou sur le transpalette : fléchissement de son corps de plus de 45 degrés ou en torsion de plus de 30 degrés, position accroupie ou les bras au dessus des épaules pour se saisir des colis en hauteur ou près du sol ou en bas de palette.

De plus, il tirerait son transpalette en plaçant son corps en torsion de plus de 30 degrés pour avancer à reculons pendant près de 20 mn .

En totalité, il serait contraint d'adopter des postures pénibles pendant près de 130 mn.

Contraintes de pénibilité

Vibrations

Son activité de livraison se déroule en dehors de la conduite;

Contraintes de pénibilité

Agents Chimiques Dangereux

Pas de contact avec les produits chimiques dangereux.

Contraintes de pénibilité

Températures

Son travail de livraison se réalise, partiellement à l'extérieur, partiellement à l'intérieur.

Contraintes de pénibilité

Bruit

Lorsqu'il livre la marchandise il est confronté à l'ambiance sonore des lieux de livraison, variable suivant l'importance de l'activité de travail et mesurée à 66 décibels en situation normale et à 70 décibels lorsque l'activité de chargement est plus forte notamment avec la présence plus dynamique des chariots auto portés; à noter, quelques pointes à 78 - 81 décibels lors des coups de klaxon ou du passage des engins sur certaines plaques métalliques.

Sur une activité de chargement rapportée à 7h00 le chauffeur est exposé pendant près de 205 mn à une ambiance sonore moyenne de 66 décibels et pendant près de 205 mn à une ambiance sonore de 75 décibels.

Contraintes de pénibilité

Travail de nuit

Il débute son service généralement le matin après 5h00;

Il arrive, cependant, qu'il commence bien avant 4h00, ce qui le conduit, alors, à être exposé au travail de nuit.

Contraintes de pénibilité

Travail en équipes alternantes

Horaire fixe.

Contraintes de pénibilité

Travail répétitif

Pas de gestes répétitifs

Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
Manutentions manuelles de charges	S'il effectuait son activité de livraison en continuité pendant 7h00 il porterait des charges dont le poids total serait au maximum de 1700 kg et il soulèverait et il porterait des charges de plus de 10 kg pendant près de 45 mn. Il tirerait 4 palettes de plus de 250 kg pendant 15 minutes → Total manipulations 60 minutes
Postures pénibles	S'il effectuait en continuité son activité de livraison pendant 7h00 il serait contraint d'adopter des postures pénibles telles que corps fléchi de plus de 45 degrés ou en torsion de plus de 30 degrés (80 minutes), les bras au dessus des épaules - pendant près de (50 mn).
Vibrations	Néant (hors phase de conduite)
A.C.D	Néant
Températures	Il n'est pas exposé aux températures extrêmes.
Bruit	Bruit mesuré en moyenne à 66 décibels pendant les 205 mn pendant lesquels il livre en extérieur et mesuré à 75 décibels pendant 205 mn où il livre sur le quai de déchargement. Parfois quelques pics à plus de 81 dB(A)
Travail de nuit	Jour : Travail principalement de jour en général du matin avec prise de service à partir de 5h00. Nuit : Travail principalement 120 jours par an avec une heure complète entre 0h00 et 5h00
Travail en équipes alternantes	Néant
Travail répétitif	Néant

FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

23

Expédition – conduite
VENTE SUR PLACE PAR LE CHAUFFEUR
(vente à la « chine », « au cul du camion »)



Description du poste

Son travail consiste à conseiller une clientèle attribuée, qu'il visite régulièrement à partir de tournées préétablies afin de lui vendre en direct les produits de la marque qu'il représente.

Il conduit une camionnette aménagée généralement pour maintenir au froid des produits frais ou surgelés.

Pas d'horaires fixes; il commence en matinée – son heure de départ est fonction du temps de déplacement pour atteindre le lieu de sa tournée – et il finit en soirée lorsque la tournée prévue est réalisée.

Tâches effectuées

- Il récupère sa camionnette aménagée au dépôt;
- Il remet ses encaissements de la veille au comptable;
- Il récupère les produits dont il a besoin pour renouveler son stock et que le magasinier lui a préparés. Il contrôle la marchandise.
- Il conduit son véhicule pour se rendre sur sa zone de vente.
- Il conseille sa clientèle et lui vend ses produits; il facture sur place les commandes passées et livre aussitôt la marchandise au domicile du client.
- Il encaisse les sommes dues.
- Il rentre le soir au dépôt ranger sa camionnette.

Contraintes de pénibilité

Manutentions manuelles de charges

Au dépôt il porte la marchandise qui lui est attribuée pour la placer dans son camion.

Pour livrer la clientèle il se sert d'une caisse pour charger les produits commandés qu'il porte jusqu'au domicile du client, parfois en montant les escaliers d'un immeuble.

Seuls 15% des commandes dépasse 10kg.

S'il effectuait son activité de vente en continu pendant 7h00 il porterait chaque jour en moyenne près de 400 kg et il soulèverait et déplacerait pendant près de 60mn des charges de plus de 10kg.



Contraintes de pénibilité

Postures pénibles

Pour récupérer la marchandise dans le camion et ensuite la déposer chez le client il adopte des postures contraignantes : accroupi, mains au dessus des épaules, le corps fléchi de plus de 45 degrés.

S'il effectuait en continu son activité de vente pendant près de 7h00 , il maintiendrait des postures pénibles pendant près de 50 mn.



Contraintes de pénibilité

Vibrations

En l'absence de conduite, lorsqu'il vend il ne subit aucune vibration transmise au corps.

Les vibrations des véhicules, 2h30 par jour de conduite, mesurée à $0,41 \text{ m/s}^2$ ne franchissent pas le seuil de $0,5 \text{ m/s}^2$

Contraintes de pénibilité

Agents Chimiques Dangereux

Il n'est pas en contact avec des produits chimiques dangereux

Contraintes de pénibilité

Températures

Une partie de son activité de vente se passe en externe. Les opérations de vente ne s'opèrent pas à l'extérieur mais plutôt chez le client.

Concernant la vente de produits surgelés, il doit après chaque commande récupérer les produits dans le compartiment froid de sa camionnette. Chaque jour il est ainsi en contact avec le froid négatif pendant près de 40 mn.



Contraintes de pénibilité

Bruit

Lorsqu'il réalise une vente il est, soit à l'extérieur près de sa camionnette, soit chez le client. Il n'est pas exposé au bruit.

Contraintes de pénibilité

Travail de nuit

Le travail s'effectue toujours en journée.

Contraintes de pénibilité

Travail en équipes alternantes

Horaires fixes. Pas de travail en équipe alternantes

Contraintes de pénibilité

Travail répétitif

Pas de travail répétitif.

Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
Manutentions manuelles de charges	Il porte la marchandise lors du réassort de sa camionnette et pour livrer le client. Chaque jour il porte au maximum 400 kg. Il soulève et déplace des charges de plus de 10 kg pendant près de 30 mn
Postures pénibles	Son activité le conduit à adopter des postures pénibles – bras au dessus des épaules (10'), le torse fléchi de plus de 45 degrés (20'), en position accroupie (20') pendant un total de près de 50 mn.
Vibrations	Exposé à hauteur de 0,41 m/s ² aux vibrations transmises au corps lorsqu'il conduit sa camionnette pendant 2h30
A.C.D	Néant
Températures	Pas d'exposition aux températures extrêmes en situation normale. Dans le cas de vente de produits surgelés, il est soumis chaque jour en moyenne pendant près de 40 mn au froid positif ou négatif
Bruit	Soumis pendant 2h30 par jour au bruit de sa cabine de conduite mesuré en moyenne à 71 décibels.
Travail de nuit	Néant
Travail en équipes alternantes	Néant
Travail répétitif	Néant



FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

24

Métier

Expédition - conduite - approvisionnement

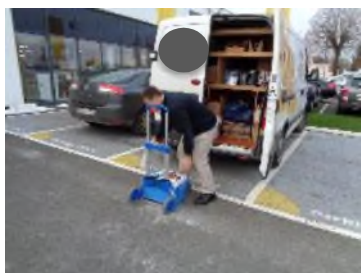
Description du poste

Il conduit (en moyenne 3h00) un véhicule léger en vue d'effectuer l'approvisionnement et la mise en service des distributeurs automatiques.

Il travaille en horaire fixe, en journée et plutôt du matin.

Il peut être employé dans une petite ou une moyenne entreprise exigeant une grande polyvalence ou être employé dans une structure de plus grande envergure, avec une grande parcellisation des tâches.

Travail en grande autonomie.



Tâches effectuées

- Il récupère sa camionnette et le stock nécessaire pour approvisionner les machines automatiques de sa tournée.
- Il verse les espèces collectées dans les machines.
- Il conduit 2 à 3h00 par jour sa camionnette pour rejoindre les points d'attachement de ses machines.
- Il approvisionne les distributeurs automatiques dont il a la charge.
- Il assure leur nettoyage.
- Il assure le dépannage des dysfonctionnements courants qui ne nécessite pas l'intervention d'un technicien.
- Il collecte les fonds selon les procédures prévues.
- Il veille au bon approvisionnement de ses machines.
- En interface avec les consommateurs de produits, il renseigne les clients sur la qualité des produits.
- Il repositionne en fin de service son véhicule

Contraintes de pénibilité

Manutentions manuelles de charges

Au dépôt il récupère le stock dont il a besoin et qui lui a été préparé ou non. Il charge cette marchandise (près de 80 kg en moyenne) dans la camionnette. Il s'agit majoritairement de canettes de boissons de paquets de sucre, de café et d'autres produits solubles ainsi que des friandises. Lorsqu'il arrive à un point de distribution, il récupère un petit chariot pour emmener (poids de 10 kg en moyenne) ce dont il aura besoin pour approvisionner les machines ainsi que des produits pour les nettoyer. Il verra ainsi de 5 à 8 clients pour approvisionner une vingtaine de machines. Pour cela il se penche dans son camion pour soulever et sortir les produits.

S'il effectuait en continuité son activité d'approvisionneur il porterait dans une journée de 7h00 près de 210 kg et il souleverait et déplacerait des charges de plus de 10 kg pendant près de 10 mn.



Contraintes de pénibilité

Postures pénibles

Lorsqu'il récupère la marchandise à l'entrepôt, lorsqu'il la dépose ou récupère dans le camion qu'il conduit, il adopte des postures contraignantes : buste fléchi de 45 degrés ou en torsion de plus de 30 degrés; position accroupie ou les bras au dessus des épaules. De même lorsqu'il procède à l'approvisionnement et au nettoyage des machines.

S'il effectuait en continuité son travail d'approvisionneur pendant près de 7h00 il se maintiendrait dans des postures pénibles pendant près de 205 mn.



Contraintes de pénibilité

Vibrations

En situation d'approvisionnement il ne conduit pas et n'est pas en contact avec des objets vibrants.

Les vibrations des véhicules (VP, VL ou PL) sont sous le seuil de 0,50 m/s²

Contraintes de pénibilité

Agents Chimiques Dangereux

Les produits utilisés pour nettoyer les machines automatiques ne sont pas des détergents, ni des produits ACD ou CMR.

Contraintes de pénibilité

Températures

En situation d'approvisionnement, il travaille majoritairement à l'intérieur des structures où sont positionnées les machines.

Pas d'exposition aux températures extrêmes.

Contraintes de pénibilité

Bruit

Il subit l'environnement sonore des lieux où sont positionnées les machines automatiques prioritairement placées dans des endroits calmes. L'intensité du bruit ambiant est mesurée pendant près de 360 mn en moyenne à 62 décibels et pendant près de 60 mn au maximum à 70 décibels dans certains ateliers.

Contraintes de pénibilité

Travail de nuit

Il travaille en journée. Pas de travail de nuit.

Contraintes de pénibilité

Travail en équipes alternantes

Horaire fixe.

Contraintes de pénibilité

Travail répétitif

Pas de gestes répétitifs

Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
Manutentions manuelles de charges	S'il effectuait son activité d'approvisionneur en continuité pendant 7h00, il porterait dans une journée près de 210 kg et il soulèverait et déplacerait des charges de 10 kg pendant près de 10 mn
Postures pénibles	S'il effectuait en continuité son activité d'approvisionneur pendant 7h00 il se maintiendrait dans des postures pénibles pendant 205 mn.
Vibrations	Sous le seuil de 0,50 m/s ²
A.C.D	Néant
Températures	Néant
Bruit	S'il effectuait son activité en continuité pendant près de 7h00, il serait soumis au bruit mesuré à 62 décibels en moyenne pendant près de 360 mn, et mesuré à 70 décibels pendant près de 60 mn.
Travail de nuit	Il travaille en journée.
Travail en équipes alternantes	Néant
Travail répétitif	Néant

FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

25

RECEPTION - AGREAGE

Description du poste

Le réceptionnaire - Agréeur intervient essentiellement lors de la réception des produits. Il effectue l'ensemble des contrôles relatifs à la quantité et à la qualité des produits livrés et vérifie leur conformité au cahier des charges établi avec le fournisseur. Il réalise les manipulations, analyses et contrôles de qualité nécessaires aux opérations d'agréage. Il peut assurer également la conduite de la conservation des produits en stock et jouer un rôle de conseil technique auprès des producteurs. Il peut être amené à valoriser la qualité du produit ou du lot de produits et en tirer des conséquences pour sur le prix payé au fournisseur. Travail en journée plutôt le matin.

Tâches effectuées

- Il réceptionne la marchandise.
- Il peut, ponctuellement, participer au déchargement des marchandises en utilisant les engins de manutention autoportés ou non. Il repère alors les non-conformités des lots en réalisant un examen visuel.
- Il détermine le volume d'échantillon à prélever et le nombre de prises en fonction de la nature et de la quantité des produits livrés.
- Il réalise des prélèvements respectant les normes et consignes en vigueur en matière de fréquence et de technique de prélèvement.
- Il compare les caractéristiques de l'échantillon aux référentiels et cahiers des charges en vigueur. Il enregistre les résultats des opérations de contrôle et informe les services concernés des résultats des opérations d'agrégage réalisées.
- Il réalise les étalonnages et opérations d'entretien périodiques nécessaires à la fiabilité des appareils de contrôle.

Contraintes de pénibilité

Manutentions manuelles de charges

Il participe ponctuellement aux opérations de déchargement. Dans ce cadre il est amené à soulever des cartons du camion pour les porter sur une palette du quai.

De même, lorsqu'il repère des emballages ou des produits défectueux qu'il positionne sur le côté.

Pendant la mise à l'écart des échantillons, il prélève des colis contenant les produits qui sont ensuite portés plusieurs fois pour être analysés, calibrés, pesés.

Chaque jour, en moyenne, il porte au maximum près de 600 kg et il soulève et déplace des charges de plus de 10 kg pendant près de 40 mn.

Contraintes de pénibilité

Postures pénibles

Pendant l'activité de déchargement il est amené à se pencher de plus de 45 degrés, à prendre un positionnement agenouillé ou accroupi et très ponctuellement garder les bas au dessus des épaules pour se saisir de colis en hauteur.

Lors de la prise d'échantillon il fléchit souvent son corps de plus de 45 degrés pour récupérer les produits.

Chaque jour il est contraint d'adopter des postures pénibles pendant près de 90 mn dont 60 le corps fléchi, 20 mn agenouillé ou accroupi et 10 mn les bras en l'air.

Contraintes de pénibilité

Vibrations

Il peut ponctuellement être amené à conduire un engin de manutention autoporté

Pour participer au déchargement du camion vers le quai.

Dans ce cas il est soumis, au maximum pendant près de 20 mn par jour, à des vibrations mesurées en moyenne à 0,43 m/s²

En cas de sol de l'entrepôt en mauvais état ou de plateforme de liaison entre le quai et le camion défectueuse, le seuil de 0,50 m/s² sera franchi.

Contraintes de pénibilité

Agents Chimiques Dangereux

Quelque soit les modalités utilisés pour contrôler les produits avec les appareillages de mesures il n'est pas en contact avec des produits chimiques dangereux.

Contraintes de pénibilité

Températures

L'essentiel de son travail s'opère à l'intérieur de l'entrepôt à l'abri des températures extrêmes.

Contraintes de pénibilité

Bruit

Il travaille pendant près de 30 % de son temps de travail dans la zone de déchargement où l'environnement sonore est mesuré en moyenne à 72 décibels

Le reste de son activité s'opère soit dans l'entrepôt ou dans une zone plus calme pour procéder aux opérations de contrôle soit au sein d'un laboratoire de mesures soit dans son bureau; lieux dans lesquels l'intensité du bruit ne dépasse pas, au maximum, 68 décibels

Contraintes de pénibilité

Travail de nuit

Pas d'exposition au travail de nuit.

Le travail s'opère en journée majoritairement le matin avec un début de service se situant généralement entre 5h00 et 7h00.

Contraintes de pénibilité

Travail en équipes alternantes

Pas d'organisation de travail en équipes alternantes.

Contraintes de pénibilité

Travail répétitif

Pas d'actions de travail entraînant des gestes répétitifs.

Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
Manutentions manuelles de charges	Chaque jour, il porte au maximum près de 600kg et il soulève et déplace des charges de plus de 10 kg pendant près de 40 mn soit 150h par an (seuil 600h).
Postures pénibles	Chaque jour, il est contraint d'adopter des postures pénibles pendant près de 90 mn. Le buste fléchi de plus de 45 degrés pendant près de 60 mn, les bras au dessus des épaule pendant près de 10 mn; en position agenouillée ou accroupie pendant près de 20 mn soit 350 h par an (seuil 900h)
Vibrations	0,43 m/s ² pendant près de 20 mn lorsqu'il conduit un chariot autoporté. Si le sol est en mauvais état ou les plateforme de liaison défectueuses le seuil de 0,50m/s ² sera franchi
A.C.D	Son activité ne nécessite pas de contacts avec des produits chimiques dangereux.
Températures	Travail essentiellement en intérieur.
Bruit	68 décibels en moyenne pendant près de 290 mn dans les zones de contrôle; 72 décibels en moyenne pendant près de 130 mn dans les zones de déchargement; (seuil 81 db(A))
Travail de nuit	Le travail s'opère en journée avec un début de service débutant généralement entre 5h00 et 7h00.
Travail en équipes alternantes	Pas d'organisation en équipes alternantes.
Travail répétitif	Pas d'actions entraînant de gestes répétitifs



FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

26

Métier Production TRI ET CONDITIONNEMENT PRODUITS ALIMENTAIRES

Description du poste

Il réalise une série d'opérations manuelles liées au tri et à l'assemblage de produits alimentaires sur une table ou sur une ligne de production automatisée.

Il respecte les normes d'hygiène et de sécurité des produits.

Il travaille principalement debout.

Il travaille de jour.



2

Tâches effectuées

Il alimente en produits le poste de travail et en vérifie l'approvisionnement.

Il détecte, localise les défauts d'aspect des produits et les trie.

Il conditionne les produits selon leurs caractéristiques, les commandes et le transport.

Il les oriente vers la zone de conditionnement.



Contraintes de pénibilité

Manutentions manuelles de charges

Il soulève les produits qui défilent sur la ligne de conditionnement pour les laver, les trier, les sélectionner, les jeter, les ensacher avant de les envoyer vers la zone d'expédition.

Suivant la saison et les produits travaillés, la charge peut varier.

Après ensachage, chaque sac est placé dans des emballages (caissette, cageots) qui sont envoyés vers la zone de conditionnement.

Les fruits non retenus sont versés dans une grande caisse.

En fonction des postes la charge portée chaque heure évolue entre 720 et 1 200 Kg



Contraintes de pénibilité

Postures pénibles

Le travail sur la ligne de conditionnement oblige à se pencher pour saisir les produits qui défilent ou parfois à lever les bras au dessus des épaules pour accéder aux produits. Leur mise en sacs dans des grandes caisses contraint à se pencher en avant de plus de 45 degrés.

Pendant la durée de son travail, il est contraint, en moyenne, pendant près de 180 mn à tenir des postures contraignantes.



Contraintes de pénibilité

Vibrations

Pas de contact avec les appareils vibrants

Contraintes de pénibilité

Agents Chimiques Dangereux

Pas au contact de produits chimiques dangereux.

Contraintes de pénibilité

Températures

Il subit l'ambiance thermique de l'entrepôt, qui, d'une manière générale, ne se situe pas dans la zone des températures extrêmes.

Néanmoins, la proximité des chambres froides rafraîchît l'atmosphère des salles de travail. Températures mesurées entre 5 et 8 degrés.



Contraintes de pénibilité

Bruit

Il travaille dans des zones d'activités importante avec le bruit du convoyeur, des trieuses
L'ambiance sonore est mesurée, en moyenne, à près de 73 décibels.

Contraintes de pénibilité

Travail de nuit

Le travail s'opère de jour.

Contraintes de pénibilité

Travail en équipes alternantes

Pas d'organisation de travail en équipes alternantes comprenant des nuits.

Contraintes de pénibilité

Travail répétitif

Le travail est rythmé et cadencé, notamment, avec des gestes techniques qui sont reproduits rapidement dans le cadre qui s'apparente à un cycle.

→ Lors de nos observations nous avons observé plus de 15 gestes par 30 secondes

8 pièces par minutes, l'opérateur sera exposé au facteur « gestes répétitifs » pendant la durée de son travail à ce poste.



Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
Manutentions manuelles de charges	Cette activité est réalisée sur 7h00. Chaque jour, il porte au maximum près de 8 400 kg et il soulève et déplace des charges de plus de 10 kg pendant près de 70 mn. (Seuil 7 500 kg)
Postures pénibles	Cette activité est réalisée sur 7h00. Chaque jour, il est contraint d'adopter des postures pénibles pendant près de 180 mn: buste fléchi de plus de 45 degrés, les bras au dessus des épaules soit 3 h x 230 jours = 690 heures (seuil 900h)
Vibrations	Néant .
A.C.D	Néant.
Températures	En moyenne un peu au dessus de 5 degrés
Bruit	L'ambiance sonore est mesurée en moyenne à 73 décibels avec parfois des pics à 81 dB(A)
Travail de nuit	Néant; travaille en journée.
Travail en équipes alternantes	Néant.
Travail répétitif	Travail cadencé et rythmé par des machines de tri ou d'emballage/conditionnement. Plus de 15 gestes techniques par 30 secondes pendant 6h30 par jour soit plus de 900 heures par an

FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

27

Métier

PRÉPARATION DE COMMANDES / PALETTISATION

Produits alimentaires

Description du poste

Il réalise une série d'opérations manuelles liées à la mise sur palette ou la mise en caisse des produits triés et conditionnés.

Il travaille principalement debout et est souvent situé près de la chaîne de tri.

Il travaille de jour.

Tâches effectuées

- Les produits conditionnés, (barquettes, plateaux, des cageots, sacs de différentes tailles et différents poids) arrivent en bout de chaîne et sont palettisés ou mis dans des grands cartons ou grandes caisses par l'opérateur.
- Il filme parfois les palettes
- Il transporte les colis vers la zone d'expédition

Contraintes de pénibilité

Manutentions manuelles de charges

Il soulève en permanence les produits qui défilent sur la ligne de conditionnement pour les positionner sur des palettes pour rejoindre la zone d'expédition.

A raison de 5 à 10 colis par minutes, parfois manipulés deux fois il peut manipuler jusqu'à 1 400 kg à l'heure soit 8 640 kg par jour s'il effectue cette tâche 6 heures complètes

Le conditionnement dans des barquettes, des plateaux, des cageots crée des charges au-delà de 10 kg.

Chaque jour, en moyenne, il soulève et déplace des charges de plus de 10 kg pendant environ 15 à 20 minutes chaque heure soit 120 minutes s'il effectue ce travail 6 heures dans sa journée.

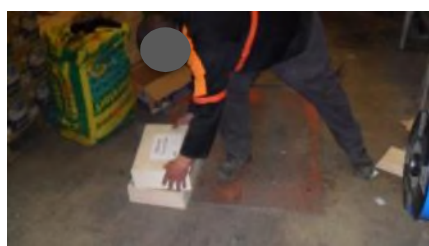


Contraintes de pénibilité

Postures pénibles

Le travail sur la ligne de conditionnement oblige à se pencher pour saisir les produits qui défilent ou parfois à lever les bras au dessus des épaules pour accéder aux produits. Leur mise en sacs dans des grandes caisses contraint à se pencher en avant de plus de 45 degrés.

Pendant la durée de son travail, il est contraint, en moyenne, pendant près de 180 mn à tenir des postures contraignantes.



Contraintes de pénibilité

Vibrations

Pas de contact avec les appareils vibrants

Contraintes de pénibilité

Agents Chimiques Dangereux

Pas au contact de produits chimiques dangereux.

Contraintes de pénibilité

Températures

Il subit l'ambiance thermique de l'entrepôt, qui, d'une manière générale, ne se situe pas dans la zone des températures extrêmes.

Néanmoins, la proximité des chambres froides rafraichît l'atmosphère des salles de travail. Températures mesurées entre 5 et 8 degrés.

Contraintes de pénibilité

Bruit

Il travaille dans des zones d'activités importante avec le bruit du convoyeur, des trieuses
L'ambiance sonore est mesurée, en moyenne, à près de 73 décibels.

Contraintes de pénibilité

Travail de nuit

Le travail s'opère de jour.

Contraintes de pénibilité

Travail en équipes alternantes

Pas d'organisation de travail en équipes alternantes comprenant des nuits.

Contraintes de pénibilité

Travail répétitif

Le travail est cadencé par les machines de tri et de conditionnement.

Néanmoins le nombre de 15 actions techniques par 30 secondes n'est pas franchi en permanence.



Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
Manutentions manuelles de charges	Cette activité est réalisée sur 7h00. Chaque jour, il porte au maximum 8 640 kg et il soulève et déplace des charges de plus de 10 kg pendant près de 2 heures (Seuil 7 500 kg)
Postures pénibles	Cette activité est réalisée sur 7h00. Chaque jour, il est contraint d'adopter des postures pénibles pendant près de 180 mn: buste fléchi de plus de 45 degrés, les bras au dessus des épaules soit 3 h x 230 jours = 690 heures (seuil 900h)
Vibrations	Pas d'exposition
A.C.D	Néant.
Températures	Ambiance thermique entrepôt supérieure à 5 degrés
Bruit	L'ambiance sonore est mesurée en moyenne à 73 décibels avec parfois des pics au dessus de 81
Travail de nuit	Néant; travaille en journée.
Travail en équipes alternantes	Néant.
Travail répétitif	Travail cadencé et rythmé mais pas plus de 15 actions par 30 secondes : pas d'exposition



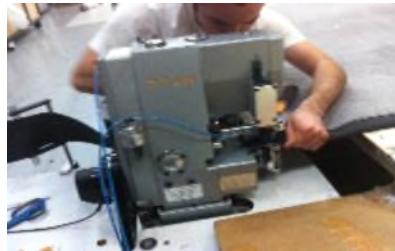
FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

28

Métier Préparation de commandes CONFECTIONNEUR

Description du poste

Il assure la réalisation en atelier des différents types de confection.
Il veille au bon fonctionnement des machines.
Il vérifie la disponibilité des consommables.



Tâches effectuées

Pose de ganse sur les bords du tapis.
Pose du galon américain sur les bords du tapis.
Surjet : finition invisible du tapis.
Rembordage: repli en dessous des bords du tapis avec double-face, après rasage des bords.
Surfilage.
Roulage et emballage des tapis finis.

REMARQUE : Il est amené à découper les tapis. Cette tâche est évaluée dans la fiche générique COUPEUR



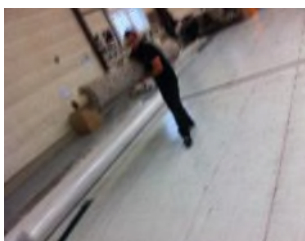
Contraintes de pénibilité

Manutentions manuelles de charges

Il est amené à manipuler plusieurs fois le tapis de 15 kg pour le prendre, le déposer sur la table de coupe, le sortir, l'emballer et le stocker.

C'est une opération qu'il réalise en moyenne 6 fois sur 3 tapis par jour.

Chaque jour, il porte au maximum près de 50 kg et il soulève et déplace des charges de plus de 10 kg pendant près de 25 mn.



Contraintes de pénibilité

Postures pénibles

Il travaille sur la table positionnée à hauteur d'homme.

Il est contraint, chaque jour, d'adopter en moyenne des postures pénibles pendant près de 150 mn.



Contraintes de pénibilité

Vibrations

Pas de contact avec les appareils vibrants

Contraintes de pénibilité

Agents Chimiques Dangereux

Pas au contact de produits chimiques dangereux.

Beaucoup de poussières projetée dans les différentes avec la présence d'aspirateurs au dessus des tables de travail.

Contraintes de pénibilité

Températures

Température ambiante de la salle de l'atelier. Pas d'exposition aux températures extrêmes.

Contraintes de pénibilité

Bruit

Ambiance sonore mesurée, en moyenne, à près de 72 décibels.

Contraintes de pénibilité

Travail de nuit

Le travail s'opère de jour.

Contraintes de pénibilité

Travail en équipes alternantes

Pas d'organisation de travail en équipes alternantes comprenant des nuits.

Contraintes de pénibilité

Travail répétitif

Pas de travail répétitif

Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
Manutentions manuelles de charges	Cette activité est réalisée sur 7h00. Chaque jour, il porte au maximum près de 500 kg et il soulève et déplace des charges de plus de 10 kg pendant près de 25 mn.
Postures pénibles	Cette activité est réalisé sur 7h00. Chaque jour, il est contraint d'adopter des postures pénibles pendant près de 150 mn: buste fléchi de plus de 45 degrés, position accroupie et agenouillée. Soit 575 heures (seuil 900 h)
Vibrations	Néant .
A.C.D	Présence de poussières absorbées par des aspirateurs au dessus des tables de travail.
Températures	Néant.
Bruit	L'ambiance sonore est mesurée en moyenne à 72 décibels.
Travail de nuit	Néant
Travail en équipes alternantes	Néant.
Travail répétitif	Néant

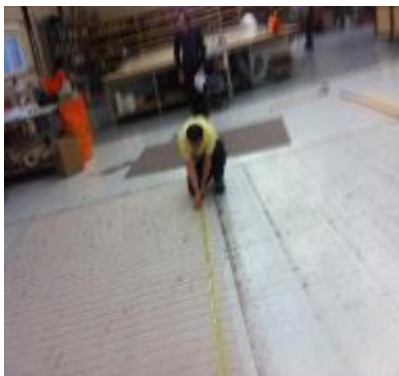
FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

29

Métier Préparation de commandes COUPEUR

Description du poste

Il assure la coupe nécessaire à la réalisation en atelier des différents types de confection.
Il veille au bon fonctionnement des machines.
Il vérifie la disponibilité des consommables.



Tâches effectuées

Il prépare la coupe
Il va chercher les tapis
Il coupe à la mesure les tapis.
Il roule et emballe les tapis finis.

REMARQUE : Il aide, ponctuellement à son travail de coupe, à poser de la ganse et du galon américain sur les bords du tapis. Ceci est à évaluer avec la fiche générique « confectionneur »



Contraintes de pénibilité

Manutentions manuelles de charges

Il est amené à manipuler plusieurs fois le tapis de 15 kg pour le prendre, le déposer sur la table de coupe, le sortir, l'emballer et le stocker.

C'est une opération qu'il réalise en moyenne 6 fois sur 3 tapis par jour.

Chaque jour, il porte au maximum près de 500 kg et il soulève et déplace des charges de plus de 10 kg pendant près de 25 mn.

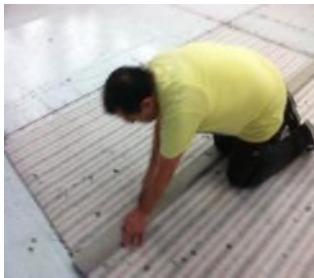


Contraintes de pénibilité

Postures pénibles

L'essentiel de son travail consiste à couper; ce qui l'occupe près de 75 % de son temps de travail pendant lesquels il se maintient en position agenouillée, accroupie et le buste penché en avant de plus de 45 degrés.

S'il effectue cette tâche toute la journée, il est contraint, chaque jour, d'adopter en moyenne des postures pénibles pendant près de 5 heures.



Contraintes de pénibilité

Vibrations

Pas de contact avec les appareils vibrants

Contraintes de pénibilité

Agents Chimiques Dangereux

Pas au contact de produits chimiques dangereux.

Beaucoup de poussières projetée dans les différentes opérations avec la présence d'aspirateurs au dessus des tables de travail.

Contraintes de pénibilité

Températures

Température ambiante de la salle de l'atelier. Pas d'exposition aux températures extrêmes.

Contraintes de pénibilité

Bruit

Ambiance sonore mesurée, en moyenne, à près de 72 décibels.

Contraintes de pénibilité

Travail de nuit

Le travail s'opère de jour.

Contraintes de pénibilité

Travail en équipes alternantes

Pas d'organisation de travail en équipes alternantes comprenant des nuits.

Contraintes de pénibilité

Travail répétitif

Pas de travail répétitif

Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
Manutentions manuelles de charges	Cette activité est réalisée sur 7h00. Chaque jour, il porte au maximum près de 400 kg et il soulève et déplace des charges de plus de 10 kg pendant près de 25 mn.
Postures pénibles	Cette activité est réalisé sur 7h00. Chaque jour, il est contraint d'adopter des postures pénibles pendant près de 5 heures soit 300 mn: buste fléchi de plus de 45 degrés, position accroupie et agenouillée. 5 heures x 230 jours = 1 150 heures (seuil 900 heures)
Vibrations	Néant .
A.C.D	Présence de poussières absorbées par des aspirateurs au dessus des tables de travail. Ces poussières n'entrent pas dans la liste des ACD de la loi.
Températures	Néant.
Bruit	L'ambiance sonore est mesurée en moyenne à 72 décibels.
Travail de nuit	Néant
Travail en équipes alternantes	Néant.
Travail répétitif	Néant



FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

30

MERCHANDISER Gestionnaire de lineaire

Description du poste

Le merchandiser met en évidence les produits des marques qu'il représente pour donner envie de les acheter.

Il s'appuie sur les habitudes d'achat et les études de comportement des consommateurs pour soigner la présentation et la clarté des rayons et améliorer la disposition des produits afin de renforcer leur attractivité.

Il monte des opérations promotionnelles: ilots, têtes de gondole.

Il représente la marque auprès des clients.

L'activité est itinérante. Il se rend, chaque jour, auprès de deux à quatre points de vente de son secteur géographique qu'il visite plusieurs fois dans le mois. Il utilise une camionnette pour se déplacer et porter l'ensemble de son matériel.

Il commence son travail en journée entre 6 et 7 heures.

Tâches effectuées

- Il stationne son véhicule sur le parking client ou près du quai de réception des livraisons.
- Il décharge, dans un ou plusieurs caddies ou sur un chariot, les colis qu'il pousse jusqu'à la réception où il fait contrôler la marchandise par le réceptionnaire ou le responsable de magasin.
- Il se positionne devant chaque linéaire et assure leur approvisionnement en évitant de gêner les clients.
- Il veille à la bonne tenue du linéaire, vérifie le facing, aménage les présentoirs, remet à leur place les articles mélangés, répare les blisters détériorés, comble les vides des références en rupture et retire les articles à durée limitée lorsque cela s'avère nécessaire.
- Il récupère les emballages vides, les découpe, les plie, les empile pour les porter vers la benne du magasin ou dans son véhicule.
- Il prend note des doléances des chefs de rayons mécontents et récupère les retours (articles endommagés, livraison refusée...).
- Il retourne au dépôt, décharge les retours et les emballages vides et nettoie la camionnette.
- Il récupère et charge la marchandise du lendemain. Dans certaines enseignes les colis sont envoyés directement au magasin.

Contraintes de pénibilité

Manutentions manuelles de charges

Il charge et décharge de la camionnette, chaque semaine, 90 colis de 12 kg en moyenne ce qui correspond à une charge journalière de près de 215 kg.

Il porte ces colis du véhicule au caddie, du caddie au contrôle, du contrôle, au caddie, du caddie au sol devant le linéaire pour ranger la marchandise; $215 \text{ kg} \times 4 = 860 \text{ kg}$. Il positionne chaque jour près de 3000 articles pesant en moyenne 50 g : $3000 \times 50 \text{ g} = 1500 \text{ kg}$.

Il pousse une ou deux fois des caddies chargés de colis sur 50 m.

Les colis les plus lourds sont ceux de la papèterie, l'animalerie, la visserie.

En moyenne il porte près de 2575 kg. Il soulève et déplace des charges de plus de 10kg pendant près de 60 mn.

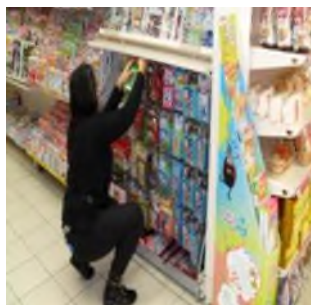


Contraintes de pénibilité

Postures pénibles

Il prend des postures contraignantes lorsqu'il charge et décharge son camion (position agenouillée ou accroupie) ou lorsqu'il assure le réassort du linéaire (bras en l'air, position agenouillée ou accroupie pour approvisionner les broches en haut ou en bas des rayons; le buste penché de plus de 30 degrés pour accéder au fond du linéaire).

Chaque jour, en moyenne, il est contraint d'adopter des postures pénibles pendant près de 200 mn dont 100 mn les bras en l'air et 60 mn agenouillé ou accroupi.



Contraintes de pénibilité

Vibrations

Il conduit en moyenne pendant près de 2h45 par jour.

Pendant qu'il conduit il est exposé à des vibrations transmises au corps d'une intensité de 0,43 m/s².

Contraintes de pénibilité

Agents Chimiques Dangereux

Il n'est pas au contact de produits chimiques dangereux. Les produits de nettoyage qu'il utilise très ponctuellement pour nettoyer un linéaire ou l'intérieur de sa camionnette ne présente pas de dangerosité.

Contraintes de pénibilité

Températures

Il travaille essentiellement à l'intérieur des magasins ou dans la cabine de sa camionnette où il n'est pas exposé aux températures extrêmes.

Contraintes de pénibilité

Bruit

Il travaille en moyenne près de 165 mn à l'intérieur de sa camionnette où son environnement sonore est mesurée à 69 décibels.

Il subit l'ambiance sonore du magasin mesurée en moyenne à 73 décibels pendant près de 180 mn.

Le reste du temps 75 mn en moyenne au dépôt l'intensité du bruit est mesurée en moyenne à 60 décibels.

Contraintes de pénibilité

Travail de nuit

Le travail s'opère en journée; Pas d'horaire ou très ponctuellement en dessous de 5h00.

Contraintes de pénibilité

Travail en équipes alternantes

Pas d'organisation de travail en équipes alternantes.

Contraintes de pénibilité

Travail répétitif

La mise en broche des produits représente un peu plus de 3h00 du travail quotidien pendant lequel il positionne près de 3000 produits en réalisant de nombreux gestes répétitifs dans un cycle donné : ouverture d'un sachet; prise des produits par deux ou par trois; positionnement dans les broches.

La répétition de ces gestes représente en moyenne 100 mn par jour.

De plus, il travaille en autonomie et décide de l'organisation de son travail. Il peut s'arrêter quand il le souhaite et alterner les tâches.

Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
Manutentions manuelles de charges	Chaque jour, il porte au maximum près de 2575 kg et il soulève et déplace des charges de plus de 10 kg pendant près de 60 mn.
Postures pénibles	Chaque jour, il est contraint d'adopter des postures pénibles pendant près de 200 mn. bras au dessus des épaule pendant près de 100 mn; position agenouillée ou accroupie 60 mn, 40 mn le buste fléchi de plus de 45 degrés,
Vibrations	0,43 m/s ² pendant près de 165 mn lorsqu'il conduit son véhicule.
A.C.D	Néant.
Températures	Néant. Travaille essentiellement en intérieur.
Bruit	L'ambiance sonore est mesurée: 69 décibels en moyenne pendant près de 165 mn; 73 décibels en moyenne pendant près de 180 mn; 60 décibels pendant près de 75 mn.
Travail de nuit	Néant; travaille en journée.
Travail en équipes alternantes	Néant.
Travail répétitif	100 mn par jour de gestes répétitifs mais sans contrainte de rythme de travail car possibilité de stopper et d'alterner sur d'autres tâches → pas d'exposition

FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

31

Préparation de commandes picking PRODUITS FERS ET ACIERS



Description du poste

La fiche concerne principalement l'activité sur 7h00 d'un préparateur de commandes évoluant dans les parcs aciers préparant aussi bien des produits plats (tôles notamment) que des produits longs (barres, profilés, tréfilés).

Les données concernant les préparateurs de commandes de structures plus petites, orientés sur la vente magasin, sont incluses dans des fiches qui leur sont affectées.

Il prépare les commandes à expédier.

Il s'aide de portiques roulants, d'engins automoteurs, de transpalettes mais une part de son travail engage de la manutention manuelle.

Son activité s'opère en général dans de grands hangars aptes à recevoir et à manœuvrer les longues pièces métalliques.

Il travaille de jour sur des horaires fixes sans rythme alternant.



Tâches effectuées

Il prend connaissance du bon de commandes

Il amène sur les différents établis ou sur la table de travail les produits commandés afin de procéder à leur coupe aux dimensions voulues par le client:

- Soit à l'aide du pont roulant ;
- Soit en s'aidant de griffes pour saisir les plaques;
- Soit à la main en tirant les barres hors du rack si elles ne sont pas lourdes.

Il cercle ensuite les barres, les rails et les plaques et les positionne, à l'aide des engins de manutention, dans la zone de chargement en attendant leur expédition.



Contraintes de pénibilité

Manutentions manuelles de charges

Les manœuvres sont réalisées en général avec l'aide d'engins de manutention qu'il guide notamment le pont roulant en utilisant des chaînes ou des griffes

Il pousse les griffes (25kg) sans les porter pour les rapprocher des plaques afin de les soulever.

Lorsque les barres sont en bas du rack il doit se saisir des barres, les tirer, les soulever et les porter jusqu'à l'établi. Ce sont des charges en général de plus de 10kg.

Pour positionner les chaînes et les placer sous les barres pour les soulever, il les porte quelques instants.

Il soulève et déplace aussi des palettes spécifiques d'un poids de 23 kg et de 8 kg.

Chaque jour il porte au maximum 400 kg à 500 kg et il soulève et déplace des charges de plus de 10 kg pendant près de 60 mn au maximum



Contraintes de pénibilité

Postures pénibles

Pour positionner les plaques sur l'établi et ensuite sur les grandes palettes où pour passer les sangles ou les chaînes sous les matériaux il est contraint d'adopter des postures pénibles : buste fléchi de plus de 45 degrés, ou en torsion de plus de 30 degrés, position accroupie et agenouillée.

Lorsqu'il se saisit des barres dans les racks pour les positionner sur un établi il soulève les bras au dessus de ses épaules.

Il prépare ses commandes en continu sur toute sa journée. Quotidiennement, il est contraint d'adopter des postures pénibles pendant près de 150 mn.



Contraintes de pénibilité

Vibrations

Il n'est pas en contact direct avec des outils vibrants.

Contraintes de pénibilité

Agents Chimiques Dangereux

Il n'est pas en contact avec des produits chimiques dangereux;

Contraintes de pénibilité

Températures

Il travaille dans de grands hangars ou entrepôts ouverts dans une ambiance thermique proche de l'extérieur.

Contraintes de pénibilité

Bruit

Il est soumis, en permanence, aux bruits émis par les différents outils : pont roulant, scie, bruit des plaques qui s'entrechoquent et des chaînes, compresseur.

Lorsqu'il tourne tous ensemble le bruit est mesuré à 77 décibels notamment près du compresseur. Ponctuellement et pendant un court instant lorsque des barres s'entrechoquent violemment sur l'établi, le bruit peut avoisiner 105 décibels.

→ Sur une journée, il est soumis en moyenne pendant 5h00 à environnement sonore de 72 décibels et pendant 2 heures par jour à un bruit moyen de 77 dB(A)

Contraintes de pénibilité

Travail de nuit

Le travail s'effectue en journée.

Contraintes de pénibilité

Travail en équipes alternantes

Horaires fixes. Pas de travail en équipe alternantes

Contraintes de pénibilité

Travail répétitif

Pas de travail répétitif.

Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
Manutentions manuelles de charges	Il porte chaque jour, en moyenne, près de 500 kg .Il soulève et déplace des charges de plus de 10 kg pendant près de 60 mn.
Postures pénibles	Il est contraint, de part son activité, d'adopter des postures contraignantes – buste fléchi de plus de 45 degrés ou en torsion de plus de 30 degrés, position accroupie ou agenouillée - pendant près de 150 mn soit 575 heures (seuil 900h)
Vibrations	Pas de contact direct
A.C.D	Pas de contact direct
Températures	Il travaille dans de grands entrepôts exposés aux températures extérieures sans conséquences sur son exposition
Bruit	En moyenne il subit un environnement sonore mesuré à 72 décibels avec des pointes à 77 décibels pendant près de 120 mn et des pics à 81 dB(A)
Travail de nuit	Néant
Travail en équipes alternantes	Néant
Travail répétitif	Pas de situations



13



FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

32

Métier

Préparation de commandes - peintures



Description du poste

Le travail consiste à préparer les peintures. A partir d'une demande orale d'un client ou d'un échantillon ou d'un catalogue choisir le pigment approprié.
Réaliser la teinte, Conditionner, étiqueter
Charger si besoin les pots dans les véhicules



Tâches effectuées

Préparer les commandes : pots de 1 à 20 litres

- Plusieurs prises en main de pots jusqu'à 25 kg.
- Prendre le fût en réserve/rayon plus ou moins proche pour l'amener devant les machines
- Le soulever (si une table basse roulante n'est pas utilisée) pour le poser sur le socle de la « teinteuse » à 50 cm du sol,
- Mettre les colorants,
- Sortir le pot, le poser ou le porter sur le socle de la « mélangeuse » distante d'1 à 3 mètres,
- Le sortir, le poser au sol ou sur un chariot.
- Le fermer hermétiquement, l'étiqueter.
- Le mettre en attente si besoin
- Porter les fûts dans le véhicule du client ou le véhicule de livraison (2 prises en main)
- Soit en moyenne 40 à 50 fûts de 25 kg manipulés 6 à 7 fois par jour pour un employé effectuant cette tâche pendant 7 heures :
- Alimenter en colorants la mélangeuse (sachets d'1 kg)
- En moyenne une dizaine de minutes pour préparer les pots les plus lourds

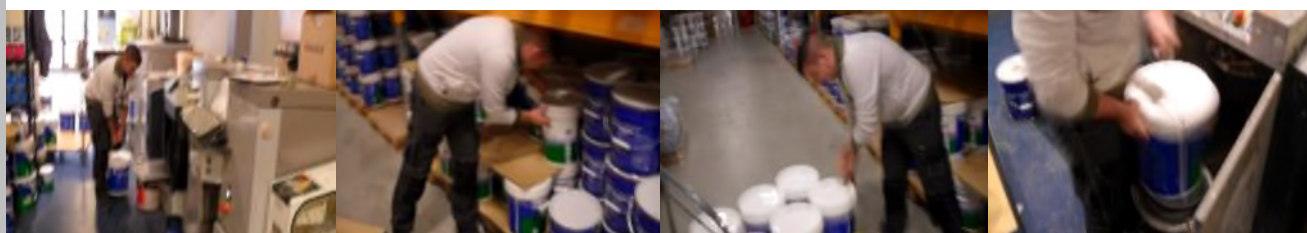
Contraintes de pénibilité

Manutentions manuelles de charges

7 à 8 manipulations par pots de 1 à 25 kg. Soit en moyenne 40 à 50 fûts de 25 kg manipulés au niveau des genoux

➔ environ 8 000 kg quotidien

Déplacements des pots sur chariots (parfois sur mesure) , tables, diables...



Contraintes de pénibilité

Postures pénibles

Penché pour saisir les pots en rayon, les mettre et sortir des machines, environ 3 minutes par pot soit 120 minutes par jour.

Parfois accroupi selon l'aménagement et l'emplacement des pots et des machines.



Contraintes de pénibilité

Vibrations

Pas d'exposition

Contraintes de pénibilité

Agents Chimiques Dangereux

La quasi totalité des peintures sont sans solvants chimiques.

Certaines font appel à des composant chimiques : par exemple les peintures pour sols ou métaux, environ 10% des commandes.

Port des EPI obligatoires si nécessaire : masque, lunettes, gants,

Certains postes sont équipés de hottes aspirantes

Temps d'exposition très faible

Contraintes de pénibilité

Températures

Ce travail est effectué en intérieur, la température pour stocker et effectuer ce travail doit être maîtrisée.

Contraintes de pénibilité

Bruit :

Niveau de bruit < 75 dB(A)

Contraintes de pénibilité

RYTHMES DE TRAVAIL

Travail de nuit

Travail en équipes successives alternantes

Travail répétitif

Pas de situations observées

Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
Manutentions manuelles de charges	Environ 40 à 50 fûts de 25 kg manipulés 7 fois : environ 8 000 kg quotidien pour une journée de 7h00 en préparation de peinture (seuil 7500 kg) Environ 60 minutes de manipulation de charges
Postures pénibles	Environ 120 minutes penché sinon accroupi.
Vibrations	Non
A.C.D	Très rare
Températures	Entrepôt
Bruit	Niveau de bruit de l'entrepôt < 75 dB(A)
Travail de nuit	Néant
Travail en équipes alternantes	Néant
Travail répétitif	Néant

FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

33

INTERVENANT SAV / ATELIER

Description du poste

Il procède à des interventions de maintenance corrective d'entretien ,de dépannage ou de vérification sur du matériel acheté ou loué temporairement principalement au magasin.

Il commande les pièces détachées et en gère le stocks

Il organise les différentes étapes d'intervention avec méthode dans le respect des préconisations formulées par les constructeurs.

Il travaille dans un atelier situé au sein de l'établissement. Il se conforme aux consignes et normes de sécurité prévues.

Il travaille souvent au contact direct avec la clientèle qui lui apporte le matériel à réparer.

En complément, il assure aussi les travaux courants de maintenance du bâtiment ou autres.

Il travaille en journée sur un horaire fixe et non alternant.

Il est autonome dans l'organisation de son travail.

Tâches effectuées

- Il accueille le client en direct ou son responsable qui lui apporte le matériel à réparer ou vérifier (retour de location par exemple)
- Il calcule le montant et les délais (sauf si sous garantie)
- Lorsqu'il procède à la réparation d'un matériel, il réalise le diagnostic de la panne en détectant les anomalies de fonctionnement par une série de contrôles; il analyse ensuite le type d'interventions qu'il sera amené à réaliser.
- Il prépare l'outillage qui lui sera nécessaire et procède au nettoyage du moteur avec un diluant ou solvant.
- Il travaille souvent au sol si pas de moyens prévus ou positionne l'engin sur un établi pour intervenir à la bonne hauteur.
- Tout en respectant les prescriptions des fournisseurs, il démonte le matériel pour accéder aux pièces endommagées, procède à leur échange ou à leur réparation et remonte le matériel.
- Il procède à des contrôles et s'assure du bon fonctionnement de l'appareil.
- Il établit enfin un rapport d'intervention

Contraintes de pénibilité

Manutentions manuelles de charges (pour les équipements lourds)

Chaque jour : **sur une moyenne de 6 réparations**, il est contraint de soulever ou reposer le matériel (parfois 40 à 50 kg) qu'il doit réparer ou entretenir. Il se sert de supports à roulettes lorsqu'il s'agit de les déplacer ou de les décharger du véhicule client. Si son activité de réparation en atelier se réalisait en continuité sur 7h00, il porterait environ **au maximum près de 450 kg par jour**, selon les appareils à réparer et il soulèverait et déplacerait des charges de plus de 10 kg pendant 20 à 30 mn environ.

S'il dispose de table à hauteur variable ou de moyen de levage (pont roulant ou chèvre) pour poser sur un établi fixe à environ 70 cm, l'effort est réduit,.

Contraintes de pénibilité

Postures pénibles

Il s'agenouille ou s'accroupit lorsqu'il intervient sur du matériel positionné au sol.

Il penche son corps de plus de 45 degrés lorsqu'il travaille sur son établi ou sa table à hauteur variable et qu'il souhaite accéder à certaines pièces des appareils à réparer.

Si son activité de réparation en atelier se réalisait en continuité sur 7h00 :

En l'absence de table élévatrice, ou de pont, il est en moyenne à genoux environ 150 mn et penché environ 120 mn.

S'il dispose d'un établi dégagé et utilisé, d'une table à hauteur réglable, d'un pont élévateur, ces durées peuvent être divisées par deux.



Contraintes de pénibilité

Vibrations

Peu d'utilisation (ou très ponctuelle : visseuse pendant environ 45 mn) d'engins vibrants susceptibles de transmettre au bras des vibrations.

Contraintes de pénibilité

Agents Chimiques Dangereux

Lorsqu'il nettoie le moteur il utilise des diluants et solvants parfois classés ACD : benzène, essence, gasoil.

Les produits peuvent être dans le matériel à réparer, à vidanger ou purger.

L'atelier est aéré par la création de courants d'air.

Nécessité de porter un masque et des gants adaptés, des vêtements et chaussures

Parfois, lors d'opérations de soudage des gaz sont émis.

→ Exposition pendant près de 30 mn par jour

Contraintes de pénibilité

Températures

Il travaille essentiellement à l'intérieur de son atelier. Celui-ci reste ouvert en courant d'air pour aérer la pièce lorsqu'il utilise des produits chimiques ou pour évacuer les odeurs de carburant et autres vapeurs dont le cas échéant de peintures.

Pas d'exposition aux températures extrêmes.

Contraintes de pénibilité

Bruit

Il travaille essentiellement dans son atelier où il est soumis à un environnement sonore moyen mesuré à 65 décibels, hormis lorsqu'il fait ponctuellement fonctionner un compresseur ou la visseuse ou lorsqu'il met et remet en route un matériel pour contrôler son fonctionnement.

Si son activité de réparation et d'entretien de matériel au service après vente se réalisait en continu sur 7h00 il serait exposé à un environnement sonore de 65 décibels et pendant près de 30 mn à un environnement sonore de 83 décibels.

Contraintes de pénibilité

Travail de nuit

Le travail s'opère de jour.

Contraintes de pénibilité

Travail en équipes alternantes

Pas d'organisation de travail en équipe alternante.

Contraintes de pénibilité

Travail répétitif

Pas de gestes répétitifs.

Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
Manutentions manuelles de charges	Si son activité d'intervenant SAV atelier s'exerçait en continuité pendant 7h00 il porterait au maximum près de 450 kg par jour. Il soulèverait et déplacerait des charges de plus de 10 kg pendant près de 20 mn.
Postures pénibles	Si son activité d'intervenant SAV atelier s'exerçait en continuité pendant 7h00 il serait contraint d'adopter des postures contraignantes pendant près de 4h30 environ (150 mn en position agenouillée ou accroupie et 120 mn le corps fléchi de plus de 30°) soit 1 035 heures par an (seuil 900 h). S'il dispose de moyens adapté pour travailler à bonne hauteur ces temps sont divisés par 2.
Vibrations	Vibrations . Visseuse environ 45 minutes sans franchissement du seuil de 2,5m/s ²
A.C.D	Il est exposé, pendant ses travaux, près de 30 mn en moyenne par jour à des produits chimiques classés dangereux soit 115 heures par an
Températures	Travaille à l'intérieur d'un atelier.
Bruit	L'ambiance sonore est mesurée: 65 décibels en moyenne dans la journée; 83 décibels en moyenne pendant près de 30 mn
Travail de nuit	Travaille en journée. Pas de nuit
Travail en équipes alternantes	Néant.
Travail répétitif	Pas de gestes répétitifs.

FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

34

PRÉPARATEUR DE COMMANDES CÂBLES

Description du poste

Le préparateur de commandes câbles est en charge d'alimenter le stock de câbles dans les traverses de rangement et de réaliser les coupes de câbles pour alimenter les commandes des clients.

Il travaille avec l'aide d'un engin de manutention autoporté et d'une machine pour couper les câbles.

Le travail s'opère en journée.



Tâches effectuées

Le préparateur de câbles récupère à la réception, avec l'aide de son engin de manutention autoporté, les tourets de câbles qu'il positionne ensuite dans la zone de stockage dans les travées appropriées.

A partir du bon de commande il détermine les câbles dont il aura besoin. Il positionne la machine au plus prêt. Il récupère ensuite un touret vide et le place contre la machine. Il tire sur le câble pour le positionner dans la machine. Il programme alors la longueur nécessaire et enclenche la machine. Il veille à ce que le câble s'entoure bien autour du touret. La machine procède à la coupe voulue. Il récupère le touret le place sur une palette; il peut être amené à le filmer et le positionne enfin dans la zone d'expédition.

En moyenne il réalise quotidiennement près de 35 commandes.



Contraintes de pénibilité

Manutention manuelles de charges

Le préparateur de commande câbles les tire pour les placer dans la machine à couper. Plus le touret est plein, plus la force nécessaire pour le dérouler est importante. Elle peut atteindre de 40 à 130 kg qu'il faut répéter 35 fois en moyenne par jour.

Même s'il se sert de son engin de manutention manuelle, il est amené à déplacer des tourets vides pour les placer près de la machine engageant pour cela une force de plus de 15 kg. Il manipule ensuite ces tourets pour les positionner sur les palettes.

En moyenne, chaque jour, il tire 35 fois des charges inférieures à 250 kg.

Il porte quotidiennement en moyenne près 400 kg et il soulève et déplace des charges de plus de 10 kg pendant près de 30 mn



Contraintes de pénibilité

Postures pénibles

Le préparateur de commandes câbles est contraint dans son activité à adopter des postures contraignantes:

- Les bras au dessus de la ligne des épaules lorsqu'il tire les câbles des tourets en hauteur (15 mn)
- Le corps en torsion de plus de 30 degrés (20mn) et le buste penché de plus de 45 degrés (10mn) lorsqu'il manipule la machine à couper les câbles ou lorsqu'il filme la commande. De même, lorsqu'il recule avec son engin de manutention autoporté pour déplacer des tourets.

Chaque jour, en moyenne, il adopte de telles postures pendant près de 45 mn.



Contraintes de pénibilité

Vibrations

Le préparateur de commande câbles est soumis aux vibrations transmises au corps émises par les engins de manutention autoporté qu'il utilise pendant près de 25 % de son temps de travail. Ces vibrations sont mesurées à 0,38m/s².

Contraintes de pénibilité

Agents Chimiques Dangereux

Le préparateur de commandes câbles n'est pas en contact direct avec les produits chimiques dangereux.

Contraintes de pénibilité

Températures

Le préparateur de commandes câbles travaille essentiellement à l'intérieur du dépôt et il n'est pas soumis aux températures extrêmes.

Contraintes de pénibilité

Bruit

Le préparateur de commandes évolue dans un environnement sonore mesuré en moyenne à près de 70 décibels.

Il est impacté par le bruit de la machine à couper dont l'intensité est mesurée à près de 76 décibels lorsqu'elle fonctionne. Pour chaque opération de coupe (35 en moyenne) le temps de déroulage du câble, de la coupe et de l'enroulage autour du touret est au maximum d'une minute et 30 secondes.

Au moment de la coupe le bruit atteint 86 décibels.

➔ Au maximum 30 minutes par jour de bruit de plus de 81 dB(A)

Contraintes de pénibilité

Travail de nuit

Le préparateur de commandes câbles ne travaille pas la nuit

Travail en équipes alternantes

Le préparateur de commandes câbles ne travaille pas dans le cadre d'équipes alternantes.

Travail répétitif

Le préparateur de commandes câbles n'effectue pas de gestes répétitifs dans le cadre de son activité de travail.

Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
Manutentions manuelles de charges	Il tire 35 fois des charges de moins de 250 kg. Il porte près de 400kg et il soulève et déplace des charges de plus de 10 kg pendant près de 20 mn avec des postures penchées ou les bras en l'air
Postures pénibles	Il adopte des postures contraignantes pendant près de 45 mn. 10 mn les bras au dessus de la ligne des épaules; 10 mn le buste penché en avant de plus de 45 degrés; 25 minutes le corps en torsion de plus de 30 degrés .
Vibrations	0,38m/s ² pendant près de 105 mn Si le sol est en mauvais état le seuil de 0,50m/s ² sera franchi
A.C.D	Pas d'exposition
Températures	Pas d'exposition
Bruit	Plus de 81 décibels pendant 30 mn
Travail de nuit	Pas d'exposition
Travail en équipes alternantes	Pas d'exposition
Travail répétitif	Pas d'exposition